

MEMENTO OFFICIEL SAUVETAGE SPORTIF

2015
2016



SOMMAIRE

❑ EDITO	page 3
❑ ECHEANCES NATIONALES	page 4
❑ LES EPREUVES	page 6
❑ EPREUVES SPORTIVES PAR CATEGORIE	page 10
❑ LES CHAMPIONNATS NATIONAUX	page 13
- CHAMPIONNATS DE FRANCE EAU PLATE SHORT COURSE	page 13
- CHAMPIONNATS DE FRANCE EAU PLATE NATIONALE 2	page 16
- CHAMPIONNATS DE FRANCE EAU PLATE NATIONALE 1 & INTERCLUBS	page 18
- ARENA RESCUE 2016	page 20
- CHAMPIONNATS DE FRANCE "CÔTIER" TOUTES CATEGORIES & INTERCLUBS	page 22
- CHAMPIONNATS PADDLEBOARD LONGUE DISTANCE	page 24
- CHAMPIONNATS DE LIGUE	page 25
❑ TRANSFERTS	page 28
❑ CALENDRIER FEDERAL	page 29
❑ CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS	page 30
❑ LES COLLECTIFS FRANCE	page 36
❑ ECOLE NATIONALE DE SAUVETAGE	page 45
❑ LE CORPS ARBITRAL	page 59

EDITO

Le Championnat du Monde est loin derrière nous et l'année sportive bat son plein.

A l'aube de la saison qui s'annonce nous aurons vécu deux Championnats d'Europe supplémentaires.

Notre actualité est toujours aussi riche et, nos sélections le montrent, nous sommes à l'heure actuelle à une charnière de notre vie fédérale. La jeune génération se positionne plus que jamais pour bouleverser l'ordre établi et cela est chose normale.

Reste que pour l'ensemble des acteurs de notre discipline il est nécessaire de proposer un décor toujours plus attrayant vers une dynamique sans cesse renouvelée.

Nous avons vu juste avec les Nationale 2. Nous savons que l'engouement de nouvelles structures pour organiser des événements nationaux est plus que jamais réel.

Cette année, nous faisons le pari du Short Course. Compétitions dynamiques, épreuves spectaculaires, autant d'arguments qui devraient recueillir l'assentiment de tous.

Notre sport se porte mieux que jamais, nos partenaires, Ministère compris, nous suivent et non encouragent à aller de l'avant.

Gageons que cette saison amène son lot de performance et de moments qui nous pousseront encore à nous enthousiasmer.

Je souhaite à chacun d'entre vous une excellente saison sportive 2015-2016.

**Le DTN
Yves Lacrampe**

LES CHAMPIONNATS NATIONAUX 2015/2016

09 et 10 Janvier 2016	Championnats de France " Eau Plate " Short Course Minime/Cadet/Junior/Senior - open*
<u>12 au 13 Mars 2016</u>	Championnats de France " Eau Plate " Nationale 2 Minime/Cadet/Junior/Sénior
22 au 24 Avril 2016	Championnats de France " Eau Plate " Nationale 1 Minime/Cadet/Junior/Senior - open*
<u>26 au 29 Mai 2016</u>	Aréna Rescue – Coupe de France Open* Minime et plus (2002 et avant)
25 Mai 2016	Championnats de France de Paddleboard longue distance
23 au 25 Septembre 2016	Championnats de France Côtier Minime/Cadet/Junior/Sénior - open*

Open* = ouvert aux sauveteurs non sélectionnables

CATEGORIES 2015 - 2016

AVENIR	POUSSIN	BENJAMIN	MINIME	CADET	JUNIOR	SENIOR
<i>2007 et après</i>	<i>2006/2005</i>	<i>2004/2003</i>	<i>2002/2001</i>	<i>2000/1999</i>	<i>1998/1997</i>	<i>1996 et av.</i>
<i>9 ANS et moins</i>	<i>10-11 ANS</i>	<i>12-13 ANS</i>	<i>14-15 ANS</i>	<i>16-17 ANS</i>	<i>18-19 ANS</i>	<i>20 ANS & +</i>

MASTER 1	MASTER 2	MASTER 3	MASTER 4
<i>1986/1977</i>	<i>1976 /1967</i>	<i>1966/1957</i>	<i>1956 et av</i>
<i>30 à 39 ANS</i>	<i>40 à 49 ANS</i>	<i>50 à 59 ANS</i>	<i>60 ANS et +</i>

LES CHAMPIONNATS NATIONAUX 2015/2016

Date des compétitions	Titre des compétitions	DERNIÈRE COMPÉTITION prise en compte	DATE LIMITE des engagements
09 et 10 Janvier 2016	Championnats de France eau plate Short Course	03/01/2016	04/01/2016
12 et 13 Mars 2016	Championnats eau plate Nationale 2	06/03/2016	07/03/2016
22 au 24 Avril 2016	Championnats de France eau plate Nationale 1	10/04/2016	13/04/2016
25 Mai 2016	Championnats de France Paddleboard longue distance		18/05/2016
26 au 29 Mai 2016	ARENA Rescue Interclubs Open		18/05/2016
23 au 25 Septembre 2016	Championnats de France côtier	11/09/2016	13/09/2016

**Chaque Club, Département ou équipe sera tenu de présenter un minimum d'officiels par réunion.
En cas de non présentation d'un officiel au minimum, le club sera redevable à la F.F.S.S. d'une pénalité de 100,00 Euros par demi-journée de compétition.**

Le nombre d'officiels dépend du nombre de sauveteurs inscrits :

**2 à 10 sauveteurs : 1 officiel
De 11 à 20 sauveteurs : 2 officiels
De 21 à 35 sauveteurs: 3 officiels
De 36 à 50 sauveteurs: 4 officiels
Plus de 50 sauveteurs : 5 officiels**

Un officiel doit s'engager pour la journée.

LES EPREUVES

EAU PLATE

100m, 200m ou 400m Obstacles

Cette épreuve simule le passage d'obstacles par le sauveteur lors de la recherche d'une personne en détresse en un minimum de temps. L'obstacle aura une dimension de 2 m 40 sur 70 cm et est placé à 12 m 50 du bord.

100m Mannequin avec Palmes

Cette épreuve permet au sauveteur d'agir plus vite lors de la recherche de la personne en détresse grâce à un équipement supplémentaire (les palmes qui seront de 65cm sur 30 cm maxi). Le sauveteur doit effectuer 50 m en nage libre avec ses palmes puis plonger vers le mannequin placé entre 1 m 80 et 3 m de profondeur, remonter et le remorquer sur 50 m.

100m Combiné de Sauvetage

Cette épreuve met le sauveteur en présence d'une difficulté supplémentaire par la recherche en apnée de la personne en détresse et son remorquage en surface après l'avoir repérée. Après avoir parcouru 50 m en nage libre, le sauveteur doit s'immerger sur une distance de 17,50 m, remonter le mannequin et le remorquer sur le reste de la distance.

50m Sauvetage du Mannequin

Cette épreuve symbolise la recherche de la personne en détresse et son remorquage en surface en un minimum de temps. Après avoir parcouru 25 m en nage libre, le sauveteur plonge vers le mannequin placé entre 1 m 80 et 3 m de profondeur, le remonte et le remorque sur 25 m.

100m Sauvetage du Mannequin avec Palmes et Bouée Tube

Après avoir parcouru 50m en nage libre avec une bouée tube et des palmes, le sauveteur, après avoir touché le bord au virage, doit fixer la bouée tube autour d'un mannequin qui est tenu par un co-équipier et le tracter pendant les 50 derniers mètres.

200m Super Sauveteur

Après avoir parcouru 75 m en nage libre, le Sauveteur plonge vers un mannequin placé entre 1 m 80 et 3 m de profondeur, le remonte et le remorque jusqu'à la ligne des 100 m. Après avoir touché la bouée tube qui se trouvent sur le bord. Il nage alors 50 m, touche le mur, fixe la bouée autour du mannequin et le tracte jusqu'à l'arrivée.

4 x 50m Obstacles

4 sauveteurs se relayent sur 50 m en passant sous les obstacles placés à 12 m 50 du bord.



4 X 25m Relais Mannequin

Sur une distance de 100 m, quatre sauveteurs se relayent pour remorquer en surface la personne (un mannequin) en détresse.

4 x 50m Relais de la Bouée Tube.

Le 1^{er} sauveteur nage sur 50 m. Le 2^{ème} sauveteur nage 50 m avec palmes. Le 3^{ème} sauveteur nage 50 m en remorquant une bouée tube. Et le 4^{ème} sauveteur, tracte sur 50 m le 3^{ème} sauveteur à qui il a passé la Bouée tube. Dans la catégorie Benjamin, le 3^{ème} sauveteur ne sera pas tracté. Le 4^{ème} sauveteur effectuera 50 m NL avec palmes et bouée tube.

4 x 50m Relais Palmes Bouée Tube.

Chaque sauveteur effectuera 50 m avec palmes et bouée tube. Le premier effectuera un départ plongé alors que les autres relayeurs partiront dans l'eau. La bouée tube sera considérée comme le témoin lors du passage du relais.

Relais Lancer de Corde (Line Throw)

Un sauveteur lance une corde afin de ramener un autre sauveteur vers le bord de la piscine pour simuler le sauvetage d'une victime avec une corde et ce dans un minimum de temps.

SERC

Épreuve de simulation de sauvetage, qui propose à une équipe de quatre sauveteurs de résoudre différentes situations de détresse et ce dans un temps limite.



COTIER

Nage (Surf Race)

Les sauveteurs partent de la plage et doivent nager, contourner les bouées correspondant à l'épreuve et revenir sur la plage pour franchir la ligne d'arrivée.



Planche de Sauvetage (Board Race)

Les sauveteurs partent de la plage, avec leur planche de sauvetage et doivent effectuer un parcours autour de bouées arrimées et terminer leur parcours en courant sur la plage pour passer la ligne d'arrivée.

Pour la catégorie Poussin, Benjamin et Minime, le nipper board est obligatoire pour toutes les courses avec planche.



Sprint sur le sable (Beach Sprint)

Un sauveteur effectue un sprint sur le sable d'une distance de 90 m.

Surf Ski (Ski Race)

Le départ se fait dans l'eau et les sauveteurs doivent effectuer un parcours délimité par des bouées avec leur surf ski, avant de revenir vers la plage pour passer la ligne d'arrivée matérialisée par deux drapeaux dans l'eau.

Beach Flags

Les sauveteurs sont couchés sur le sable à plat ventre, dos aux bâtons qui sont plantés sur une ligne parallèle à la ligne de départ distante de 20m. Il y a un bâton en moins que de participants. Au signal, les compétiteurs se redressent, se retournent et effectuent un sprint pour s'emparer de l'un des bâtons. Celui qui reste sans bâton est éliminé.



Océanman

Au cours de cette épreuve reine du sauvetage côtier, les sauveteurs enchaînent les épreuves de nage, planche et surf ski avec une transition en course à pied (l'ordre des épreuves étant tiré au sort). Jusqu'à la catégorie Minime incluse, les sauveteurs effectueront un Mini Combiné, enchaînement de Nage et Planche.

Course - Nage - Course

Les sauveteurs partent de la plage effectuent une course sur le sable d'environ 200m, avant d'entrer dans l'eau. Ils nagent et contournent les bouées correspondantes à l'épreuve et reviennent sur la plage avant d'effectuer à nouveau la parcours en course à pieds sur le sable.



Relais sprint sur le sable (Beach Relay)

4 sauveteurs effectuent un relais sur une distance égale à 4 fois celle du sprint en se transmettant un témoin. La transmission du témoin s'effectue face à face.



Relais Sauvetage Bouée Tube (Rescue Tube rescue Race)

Un sauveteur ramène une victime à l'aide d'une bouée tube. Deux sauveteurs assistants remontent cette victime sur la plage jusqu'à la ligne d'arrivée.

Relais Sauvetage en Planche (Rescue Board Rescue Relay)

Un sauveteur doit ramener une victime à l'aide d'une planche de sauvetage. La victime se trouve à une distance d'environ 120m de la plage. Ce relais peut être effectué successivement par deux équipes.



Relais Océanman

Épreuve demandant à 4 sauveteurs de parcourir différentes distances dans la mer en nageant pour l'un, en parcourant la distance en planche de sauvetage pour un autre et en s'aidant d'un surf ski pour le suivant. Le quatrième terminant ce relais par une course sur le sable.

Relais Planche de Sauvetage

Parcours de Planche effectué par quatre relayeurs.

Relais Nage

Parcours de Nage effectué par quatre relayeurs.

2 Km course

Course de 2 Km sur sable.

Double Ski

Parcours de surfski biplace.

Nipper Board:

Poids minimum: 4,5 kg.

Longueur maximum: 2,80 m.



LES EPREUVES SPORTIVES PAR CATEGORIE

Ces épreuves sont conseillées par la commission sportive pour les rencontres Départementales et Régionales. Il n'y a pas d'obligation de toutes les mettre en œuvre.

Chaque Organisateur sera libre de proposer d'autres épreuves adaptées aux catégories. Néanmoins, seules celles figurant dans la liste ci-dessous seront prises en compte pour établir les différents classements nationaux.

AVENIR/POUSSIN

100m Obstacles
25m Mannequin
50m Combiné
50m Man. Palmes
50m Bouée Tube
100m Super
Sauveteur
4 x 50m Obstacles
4 x 25m Mannequin*

100m Nage, Course/Nage/Course
(50/100/50)
15m Bâtons
300m planche***
500m Relais combiné (4)
2 x 140m Relais sauvetage
planche (4) ***

Le choix est laissé au sauveteur du remorquage ventral ou dorsal.

- * " Petit Léon", flottant uniquement pour les Avenir. « Petit Léon» immergé pour les Poussins
- ** 50m NL avec palmes, prise de la bouée, 50 NL avec bouée tube et palmes.
- *** Nipper obligatoire. La matière du nipper-board sera définie par le juge principal en fonction des conditions de mer.

BENJAMIN

100m Obstacles
25m Mannequin*
50m Combiné*
50m Man. Palmes*
50m Bouée Tube
100m Super
Sauveteur

300m Nage, Course/Nage/Course
(75/300/75)
400m Planche***
600m Mini combiné*****
15m Bâtons
2 X 140m Relais sauvetage
planche (4)
4 X 50m Relais sprint (4)
140m Relais bouée tube (4)

4 x 25m Mannequin*
4 x 50m Obstacles
4 x 50m Bouée Tube**
4 x 50m Palmes Bouée tube
Relais Lancer de corde

Le choix est laissé au sauveteur du remorquage ventral ou dorsal.

- * « Petit Léon» immergé.
- ** 1er NL, 2ème NL avec palmes, 3ème NL et bouée tube, passage de la bouée tube au dernier relayeur, le 4ème sauveteur effectuera 50m NL avec palmes et bouée tube, le 3ème Sauveteur ne sera pas tracté. Palmes plastique uniquement
- *** nipper board obligatoire. La matière du nipper-board sera définie par le juge principal en fonction des conditions de mer.

MINIME

100m Combiné
200m, 400m Obstacles
100m, 200m Super sauveteur
50m Mannequin
100m Mannequin palmes tube
100m Mannequin palmes*
4x 25m Mannequin
4x 50m Obstacles
4x 50m Bouée tube
4x 50m Palmes Bouée tube
Lancer de corde
Relais Lancer de corde

300m Nage, Course/Nage/Course (100/300/100)
400m Planche***
800m Mini combiné***
50m ou 90m Sprint
15m Bâtons
2 x 240m Relais sauvetage planche (4)***
4 x 50m Relais sprint (4)
240m Relais bouée tube (4)

Le choix est laissé au sauveteur du remorquage ventral ou dorsal.

*** nipper board obligatoire. La matière du nipper-board sera définie par le juge principal en fonction des conditions de mer.

CADET

200m, 400m Obstacles
200m Super sauveteur
50m Mannequin
100m Mannequin palmes
100m Combiné
100m Mannequin palmes tube

Nage, Course/Nage/Course(200/400/200)
Planche
Combiné
Bâtons
Sprint
Surf Ski

4 x 25m Mannequin
4 x 50m Obstacles
4 x 50m Bouée tube
Line Throw

Relais sauvetage planche (4)
Relais sprint (4)
Relais bouée tube (4)
Relais Combiné (4)
Sauvetage Planche (2)

JUNIOR

200m Obstacles
200m Super sauveteur
50m Mannequin
100m Mannequin palmes
100m Combiné
100m Mannequin palmes tube

Nage, Course/Nage/Course(200/400/200)
Planche
Combiné
Bâtons
Surf Ski
Sprint

4 x 25m Mannequin
4 x 50m Obstacles
4 x 50m Bouée tube
Lancer de corde

Relais sauvetage planche (4)
Relais sprint (4)
Relais bouée tube (4)
Relais Combiné (4)
Sauvetage Planche (2)

SENIOR ET PLUS

200m Obstacles
200m Super sauveteur
100m Mannequin palmes tube
50m Mannequin
100m Mannequin palmes
100m Combiné

4 x 25m Mannequin
4 x 50m Obstacles
4 x 50m Bouée tube
Lancer de corde
4 x 50m sauvetage
SERC

Nage, Course/Nage/Course(200/400/200)
2 Km sprint
Planche
Combiné
Bâtons
Surf Ski
Sprint

Relais sauvetage planche (4)
Relais sprint (4)
Relais bouée tube (4)
Relais Combiné (4)
Relais 4 x planche
Relais 4 x nage
Double surf ski (2)
Sauvetage Planche (2)



Championnats de France " Eau Plate " Short Course

09 et 10 Janvier 2016 à CASTRES

Cette compétition, regroupe les catégories : Minime, Cadet, Junior et Sénior, licenciés à la F.F.S.S. dans un Club, une Ligue ou un Comité Départemental.

Elle est qualificative pour les Championnats de France Excellence.

Ces championnats regroupent l'ensemble des épreuves individuelles de la grille ci-dessous et devront être organisés dans un bassin de 25m.

Sélections Individuelles :

Seront sélectionnés pour une épreuve les sauveteurs ayant réalisé les minimas de cette dernière. Les minimas devront être réalisés entre le 1^{er} novembre 2015 et le 03 janvier 2016. Les temps devront, obligatoirement, être réalisés sur des compétitions inscrites au calendrier National de la F.F.S.S.

Si un club présente un (ou plusieurs) sauveteur étranger, ce sauveteur aura les mêmes obligations de qualification que les Français, mais ne pourra prétendre à aucun titre de Champion de France. L'accès aux finales de ces participants sera limité au nombre de 2 par finale A et B confondues.

Seule une sélection nationale étrangère pourra participer à ces Championnats sur invitation de la FFSS.

Les qualifications pour les Championnats de France short course pourront être réalisées sur n'importe quelle compétition inscrite au calendrier national.

Les sauveteurs auront la possibilité de se qualifier aux N1 au moment de la finale nationale du short course **et seulement à ce moment-là**. Une passerelle de qualification sera établie dans ce but avec la règle N° 2 exposée ci dessous.

Règle N°1 (grille N°1) - Pour se qualifier à la finale nationale du short course, les temps ont été calculés sur la grille des courses traditionnelles des N1 multipliés par 47%.

A titre d'exemple pour le 200 m obstacles SENIOR

Temps de qualification N1 = 2'20"50

Temps de qualification 100 obstacles short course = (2'20"50) X 47% = 1'06"03

Règle N°2 (grille N°2) - La passerelle du short course vers les N1 sera calculée d'une manière similaire en multipliant le temps initial par 45 %

Temps à réaliser sur le 100 obstacles = (2'20"50) X 45% = 1'03"22

Règle N°3

Dans les épreuves nécessitant un clipsage, les pourcentages de qualification de 47 % pour le short course et 45 % pour la passerelle sont ramenés à 50 % dans le premier cas et 48 % dans le second. On admet en effet qu'en short course le temps de clipsage ne peut pas être divisé par deux au même titre que la distance de course.

GRILLE N°1 DES MINIMAS 2015-2016

		100m OBSTACLE S	25m MAN.	50m COMBIN E	50m MAN. PALMES	50m BOUEE TUBE	100m SUPER SAUVETEUR
Dames	Minime cadette	1'23"75	24"30	52"10	39"60	43"55	1'42"75
	Junior	1'21"50	23"10	49"80	38"70	41"20	1'40"25
	Sénior	1'19"00	22"40	47"90	36"30	39"50	1'37"50
	Sénior	1'15"50	20"70	41"50	32"50	36"90	1'32"00
Messieurs	Minime cadet	1'17"80	20"90	42"70	34"50	38"45	1'31"8
	Junior	1'13"00	20"10	40"40	31"20	36"34	1'28"45
	Junior	1'09"00	18"60	38"44	29"80	34"50	1'25"65
	Sénior	1'06"00	17"30	36"50	27"80	33"10	1'21"15

2 sauveteurs étrangers seulement pourront prendre part aux finales A et B confondues.

Sur classement :
INTERDIT

PROGRAMME DE LA COMPETITION

Généralités : 2 journées complètes de compétitions. 4 réunions en séries et/ou finales.

Les horaires et le programme seront communiqués ultérieurement.

Les séries seront courues toutes catégories confondues.

Les finales seront courues par catégorie, une finale B sera mise en place à condition qu'il y ait 32 sauveteurs dans la catégorie.

	Jour 1	Jour 2
Matin Séries	100m OBSTACLES	50m BOUEE TUBE
	50m MAN. PALMES	50m COMBINE
	25m MAN.	100m SUPER SAUVETEUR
AM Finales	100m OBSTACLES	50m BOUEE TUBE
	50m MAN. PALMES	50m COMBINE
	25m MAN.	100m SUPER SAUVETEUR

RECOMPENSES

Individuelles : Médailles aux trois premiers hommes et dames pour les catégories minime, cadet, junior, sénior dans chaque épreuve.

Si un étranger accède au podium, il y aura 2 médailles de la même couleur

FRAIS D'ENGAGEMENT

Les droits d'inscription sont de 3 euros par épreuve individuelle et par relais. Le calcul des frais d'engagements sera effectué au moment de la saisie informatique des engagements.

Si ces droits ne sont pas acquittés avant la première épreuve le club ne pourra prendre part à la compétition.

Les forfaits réalisés après l'édition de la start list seront considérés comme un engagement classique et soumis aux frais d'inscription sauf présentation d'un certificat médical de contre indication à la pratique.

Le COMITE DE COURSE

Il aura lieu la veille de la première épreuve à 19h 00, il sera le lieu de la mise en place du jury de la compétition avec les officiels présents.

Le règlement des engagements devra s'effectuer à ce moment, faute de quoi, les participants ne pourront pas concourir.

Le Règlement en vigueur est celui de la Commission Sportive.

Date Limite des Engagements 04/01/2016

Voir Tableau page n°5

Grille N° 2 Passerelle Short course/ Championnats de France Eau Plate **Nationale 1**

		100m OBSTACLES	25m MAN.	50m COMBINE	50m MAN. PALMES	50m BOUEE TUBE	100m SUPER SAUVETEUR
Dames	Minime	1'20"10	23"30	49"90	38"00	41"80	1'38"60
	cadette	1'18"10	22"10	47"70	37"00	39"55	1'36"20
	Junior	1'15"60	21"50	45"90	34"80	37"92	1'33"60
	Sénior	1'12"40	19"80	39"70	31"10	35"42	1'28"32
Messieurs	Minime	1'14"50	20"00	40"80	33"00	36"91	1'28"10
	cadet	1'09"80	19"30	38"90	29"80	34"89	1'24"90
	Junior	1'06"15	17"80	36"80	28"50	33"12	1'22"20
	Sénior	1'03"50	16"60	34"80	26"64	31"79	1'17"90



Championnats de France Eau plate Nationale 2

12 au 13 Mars 2016 à TARBES

Cette compétition, regroupe les catégories : Minime, Cadet, Junior et Sénior, licenciés à la F.F.S.S. dans un Club, une Ligue ou un Comité Départemental.

Elle est qualificative pour les Championnats de France excellence.

Ces championnats regroupent l'ensemble des épreuves individuelles de la grille ci-dessous et pourra être organisé dans un bassin de 25m ou 50m.

Sélections Individuelles :

Seront sélectionnés pour une épreuve les sauveteurs ayant réalisé les minimas de cette dernière. Les minimas devront être réalisés entre le 1^{er} novembre 2015 et le 06 mars 2016. Les temps devront, obligatoirement, être réalisés sur des compétitions inscrites au calendrier National de la F.F.S.S.

Si un sauveteur est qualifié pour les Championnats Excellence dans une épreuve, il n'a pas le droit de participer dans cette épreuve aux Championnats de France Eau plate Nationale 2.

Si un club présente un (ou plusieurs) sauveteur étranger, ce sauveteur aura les mêmes obligations de qualification que les Français, mais ne pourra prétendre à aucun titre de Champion de France. L'accès aux finales de ces participants sera limité au nombre de 2 par finale A et B confondues.

Seule une sélection nationale étrangère pourra participer à ces Championnats sur invitation de la FFSS.

GRILLE DES MINIMAS 2015-2016

		200m OBSTACLES	50m MAN.	100m COMBINE	100m MAN. PALMES	100m BOUEE TUBE	200m SUPER SAUVETEUR
Dames	Sénior	2'54"60	47"60	1'35"40	1'14"80	1'19"70	3'18"8
	Junior	3'06"50	51"60	1'47"30	1'23"60	1'26"90	3'33"20
	cadette	3'09"80	53"30	1'50"30	1'31"00	1'29"00	3'36"50
	Minime	3'12"50	56"30	1'53"30	1'38"51	1'34"10	3'42"00
Messieurs	Sénior	2'38"30	39"90	1'23"90	1'05"70	1'12"20	2'55"30
	Junior	2'44"10	42"80	1'28"30	1'11"30	1'14"80	3'05"00
	cadet	2'50"10	44"20	1'32"90	1'17"70	1'19"60	3'11"00
	Minime	2'58"90	50"96	1'40"00	1'21"00	1'23"00	3'26"30

2 sauveteurs étrangers seulement pourront prendre part aux finales A et B confondues.

Sur classement :

INTERDIT

PROGRAMME DE LA COMPETITION

Généralités : 2 journées complètes de compétitions. 4 réunions en séries et/ou finales.

Les horaires et le programme seront communiqués ultérieurement.

Les séries seront courues toutes catégories confondues.

Les finales seront courues par catégorie, une finale B sera mise en place à condition qu'il y ait 32 sauveteurs dans la catégorie.

	Jour 1	Jour 2
Matin Séries	200m OBSTACLES	100m BOUEE TUBE
	100m MAN. PALMES	100m COMBINE
	50m MAN.	200m SUPER SAUVETEUR
AM Finales	200m OBSTACLES	100m BOUEE TUBE
	100m MAN. PALMES	100m COMBINE
	50m MAN.	200m SUPER SAUVETEUR

Les 16 premiers par catégorie marqueront des points

RECOMPENSES

Individuelles : Médailles aux trois premiers hommes et dames pour les catégories minime, cadet, junior, sénior dans chaque épreuve.

Si un étranger accède au podium, il y aura 2 médailles de la même couleur

FRAIS D'ENGAGEMENT

Les droits d'inscription sont de 3 euros par épreuve individuelle et par relais. Le calcul des frais d'engagements sera effectué au moment de la saisie informatique des engagements.

Si ces droits ne sont pas acquittés avant la première épreuve le club ne pourra prendre part à la compétition.

Les forfaits réalisés après l'édition de la start list seront considérés comme un engagement classique et soumis aux frais d'inscription sauf présentation d'un certificat médical de contre indication à la pratique.

Le COMITE DE COURSE

Il aura lieu la veille de la première épreuve à 19h 00, il sera le lieu de la mise en place du jury de la compétition avec les officiels présents.

Le règlement des engagements devra s'effectuer à ce moment, faute de quoi, les participants ne pourront pas concourir.

Le Règlement en vigueur est celui de la Commission Sportive.

Date Limite des Engagements 10/03/2016

Voir Tableau page n°5

Championnats de France Eau plate Nationale 1 Individuel et Interclubs par Catégories

22 au 24 Avril 2016 à NICE

Cette compétition, regroupe les Championnats de France des catégories : Minime, Cadet, Junior et Sénior, licenciés à la F.F.S.S. dans un Club, une Ligue ou un Comité Départemental.

Ces championnats regroupent l'ensemble des épreuves individuelles de la grille ci-dessous. Les épreuves de relais sont : relais obstacles, relais bouée tube, relais mannequin et le lancer de corde.

Sélections Individuelles :

Seront sélectionnés pour une épreuve les sauveteurs ayant réalisé les minimas de cette dernière. Les minimas devront être réalisés entre le 1^{er} novembre 2015 et le 10 mars 2016. Les temps devront, obligatoirement, être réalisés sur des compétitions inscrites au calendrier National de la F.F.S.S.

Les membres des collectifs France Sénior sont qualifiés automatiquement sur ces Championnats.

Si un club présente un (ou plusieurs) sauveteur étranger, ce sauveteur aura les mêmes obligations de qualification que les Français, mais ne pourra prétendre à aucun titre de Champion de France. L'accès aux finales de ces participants sera limité au nombre de 2 par finale A et B confondues.

Seule une sélection nationale étrangère pourra participer à ces Championnats sur invitation de la FFSS.

GRILLE DES MINIMAS 2015-2016

		200m OBSTACLES	50m MAN.	100m COMBINE	100m MAN. PALMES	100m BOUEE TUBE	200m SUPER SAUVETEUR
Dames	Minime	2'58"20	51"80	1'50"90	1'24"40	1'27"10	3'25"50
	cadette	2'53"57	49"30	1'46"10	1'22"40	1'22"40	3'20"50
	Junior	2'48"00	47"80	1'42"10	1'17"40	1'19"00	3'15"00
	Sénior	2'40"96	44"10	1'28"30	1'09"30	1'13"80	3'04"00
Messieurs	Minime	2'45"60	44"60	1'30"70	1'13"40	1'16"90	3'03"60
	cadet	2'35"27	42"90	1'26"10	1'06"40	1'12"69	2'56"90
	Junior	2'27"00	39"60	1'21"80	1'03"50	1'09"00	2'51"30
	Sénior	2'20"50	36"90	1'17"70	59"20	1'06"23	2'42"30

Sur classement :

Les minimas ne peuvent pas être sur classés.

Les cadets ne peuvent pas être sur classés en Junior.

Les Cadets et Juniors, peuvent donc prendre part aux épreuves séniors mais ne pourront pas concourir dans leur catégorie. Ils seront dans l'obligation de réaliser les critères de qualifications sénior.

Ce choix devra être effectué à l'inscription du compétiteur.

Relais

Possibilité d'engager **une équipe** de relais par sexe et par club dans chaque épreuve. Les relais seront courus toutes catégories confondues.

Pour prendre part aux relais, chaque compétiteur devra obligatoirement avoir réalisé **au moins un minima** dans une épreuve.

Des étrangers pourront composer le relais dans une limite de 50% de l'effectif.

Un relais composé d'un ou plusieurs étrangers pourra être Champion de France. En aucun cas, ce relais pourra établir un record de France.

Dans ces Championnats, Il n'y aura pas de limite d'inscription du nombre d'étrangers.

Cependant, 2 sauveteurs étrangers seulement pourront prendre part aux finales A et B confondues.

PROGRAMME DE LA COMPETITION

Généralités : 3 journées complètes de compétitions. 6 réunions en séries et/ou finales.

Les horaires et le programme seront communiqués ultérieurement.

Les séries seront courues toutes catégories confondues.

Les finales seront courues par catégorie, une finale B sera mise en place à condition qu'il y ait 32 sauveteurs dans la catégorie.

Le SERC est considéré comme un relais, et rentre dans le total des points pour les interclubs.

	Jour 1	Jour 2	Jour 3
Matin Séries	200m OBSTACLES Relais Corde	100m BOUEE TUBE	50m MAN.
	100m MAN. PALMES	100m COMBINE Relais Mannequin	200m SUPER SAUVETEUR
AM Finales	200m OBSTACLES Relais Obstacles 100m MAN. PALMES	100m BOUEE TUBE 100m COMBINE Relais Bouée Tube SERC	50m MAN. 200m SUPER SAUVETEUR

Les relais seront classés au temps (aucune finale)

Les 16 premiers par catégorie marqueront des points

RECOMPENSES

Individuelles : Médailles aux trois premiers hommes et dames pour les catégories minime, cadet, junior, sénior dans chaque épreuve.

Si un étranger accède au podium, il y aura 2 médailles de la même couleur

Relais : Coupes aux trois premiers relais hommes et dames de chaque épreuve.

Clubs: Coupes aux trois meilleurs clubs.

CLASSEMENT INTERCLUBS

Le classement général sera effectué par l'addition des points des 3 meilleurs compétiteurs de chaque club, dans chacune des épreuves de chaque catégorie. Les points seront distribués de la façon suivante : (20, 18, 16, 14, 13, 12, 11, 10, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1).

Les points des relais ne seront pas doublés.

FRAIS D'ENGAGEMENT

Les droits d'inscription sont de **3 euros** par épreuve individuelle et par relais. **Le calcul des frais d'engagements sera effectué au moment de la saisie informatique des engagements.**

Si ces droits ne sont pas acquittés avant la première épreuve le club ne pourra prendre part à la compétition.

Les forfaits réalisés après l'édition de **la start list** seront considérés comme un engagement classique et soumis aux frais d'inscription sauf présentation d'un certificat médical de contre indication à la pratique.

Le COMITE DE COURSE

Il aura lieu la veille de la première épreuve à 19h 00, il sera le lieu de la mise en place du jury de la compétition avec les officiels présents.

Le règlement des engagements devra s'effectuer à ce moment, faute de quoi, les participants ne pourront pas concourir.

Le Règlement en vigueur est celui de la Commission Sportive.

Date Limite des Engagements 13/04/2016

Voir Tableau page n°5

Aréna Rescue 2016 Open

26 au 29 Mai 2016 à Canet

REGLEMENT suivant format ILS

- Chaque club pourra inscrire autant de sauveteurs licenciés à la F.F.S.S. qu'il le souhaite.
- Un relais par club.

EPREUVES

Individuelles

Planche, Nage, Surf Ski, Océanman, Bâtons, Sprint, 200m Obstacles, 200m Super sauveteur, 100m Combiné, 100m Mannequin palmes et tube, 100m Mannequin palmes, 50m Mannequin.

Equipes

4 x 25m Mannequin, 4 x 50m Sauvetage bouée tube, 4 x 50m Obstacles, Relais corde.
4 x 90m Sprint, Relais Combiné, Sauvetage bouée tube, Sauvetage planche.

Le SERC est considéré comme un relais et rentre dans le total des points pour les interclubs.

CATEGORIE

Une catégorie Minime et plus. (2002 et avant).

Attention, suivant le règlement de la compétition internationale jeune, une catégorie spécifique peut être rajoutée afin de mettre en place le processus de sélection.

Sélections:

Une équipe n'est pas limitée en nombre de compétiteurs.

Seront sélectionnés pour une épreuve d'eau plate les sauveteurs ayant réalisé les minimas de cette dernière. Les minimas devront être réalisés entre le 1^{er} novembre 2014 et le 21 Mai 2015.

Les temps devront, obligatoirement, être faits sur des compétitions inscrites au calendrier National de la F.F.S.S.

Les membres des collectifs France Sénior sont qualifiés automatiquement sur ces Championnats.

	200m OBSTACLES	50m MAN.	100m COMBINE	100m MAN. PALMES	100m BOUEE TUBE	200m SUPER SAUVETEUR
Dames	2'53"57	49"30	1'46"10	1'22"40	1'22"40	3'20"50
Messieurs	2'35"27	42"90	1'26"10	1'06"40	1'12"69	2'56"90

FINALES:

Finale A pour les séniors (sauf pour le 90m sprint)

Une finale A spécifique pour les Sélectionnables à la compétition internationale "jeune" de la saison

CHAMPIONNAT OPEN

Toutes les équipes de clubs étrangers ou sélections nationales seront composées au maximum de 6 garçons et 6 filles. Ces équipes seront dans l'obligation de se présenter à cette compétition avec un arbitre.

RECOMPENSES

Individuelles : Médailles aux trois premiers hommes et dames de chaque épreuve.

Relais : Médailles aux trois premiers relais hommes et dames dans chaque épreuve.

Club: Coupes aux trois meilleurs clubs.

CLASSEMENT DU MEILLEUR CLUB

Le classement général sera effectué par l'addition des points des 3 meilleurs compétiteurs de chaque club, dans chacune des épreuves de chaque catégorie. Les points seront distribués de la façon suivante : (20, 18, 16, 14, 13, 12, 11, 10, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1).

Les points des relais ne seront pas doublés.

PROGRAMME (prévisionnel)

	Jour 1 (le 09)	Jour 2 (le 10)	Jour 3 (le 11)	Jour 4 (le 12)
Matin	200m Obstacles Relais Obstacles Corde 100 m Mannequin Bouée Tube 50m mannequin	100m Combiné 100m mannequin palmes 200 m Super Sauveteur	Série à demi finale Nage, Planche Relais Sauveteur tube Sauv. Planche Bâtons Mu.	Série à demi finale Sprint Relais sprint Surf ski Océanman Relais Combiné
Après-midi	Finale A et B : 200m Obstacles 100 m Bouée Tube 50m mannequin Relais Mannequin	Finale A et B 100 m Combiné 100 m Mannequin Palmes 200m Super Sauveteur Relais bouée tube	Finale : Nage, Planche Relais Sauveteur tube Sauv. Planche Bâtons Mu.	Finale : Sprint Relais sprint Surf ski Océanman Relais Combiné

En fonction du nombre d'engagés en côtier, certaines épreuves pourront être organisées en finale directe le matin ou l'après midi.

Relais

Possibilité d'engager **une équipe** de relais par sexe et par club dans chaque épreuve. Les relais seront courus toutes catégories confondues.

FRAIS D'ENGAGEMENT

Les droits d'inscription sont de **3 euros** par épreuve individuelle et par relais. **Le calcul des frais d'engagements sera effectué au moment de la saisie informatique des engagements.**

Si ces droits ne sont pas acquittés avant la première épreuve le club ne pourra prendre part à la compétition.

Les forfaits réalisés après l'édition de **la start list** seront considérés comme un engagement classique et soumis aux frais d'inscription sauf présentation d'un certificat médical de contre indication à la pratique.

Le COMITE DE COURSE

Il aura lieu la veille de la première épreuve à **19h 00**, il définit l'organisation du jury de la compétition avec les officiels présents.

Le règlement des engagements devra s'effectuer à ce moment, faute de quoi, les participants ne pourront pas concourir.

LE REGLEMENT EN VIGUEUR EST CELUI DE LA COMMISSION SPORTIVE.

Date Limite Engagements 18/05/2016

Voir Tableau page n° 5

Championnats de France Côtier Individuel et Interclubs par Catégories

23 au 25 Septembre 2016 à HENDAYE

Les Championnats de France sont ouverts aux sauveteurs des catégories : Minime et plus (2000 et avant), licenciés à la F.F.S.S. Ce championnat regroupe l'ensemble des épreuves individuelles et de relais du programme sportif Français de la catégorie "Sénior"(exception faite des minimes qui ne participent pas au Surf ski). Le course/nage/course sera uniquement réservé aux catégories Minime, Cadet et junior.

SÉLECTION

Individuelles : avoir réalisé au moins **l'épreuve** dans une compétition du calendrier National.
Exemple : Pour participer à l'épreuve de sprint aux Championnats de France, le sauveteur sera dans l'obligation d'avoir réalisé l'épreuve de sprint lors d'une compétition inscrite au calendrier national.
Si un club français présente un (ou plusieurs) sauveteur étranger, ce sauveteur aura les mêmes obligations de qualification que les français, mais ne pourra prétendre à aucun titre de Champion de France individuel.

Les équipages de Surfboat ont les mêmes obligations de qualification qu'en épreuve individuelle.

Relais :

Possibilité d'engager **une équipe** de relais par sexe et par club dans chaque épreuve. Les relais seront courus toutes catégories confondues.

Pour prendre part aux relais, chaque compétiteur devra obligatoirement avoir réalisé au moins un minima dans une épreuve.

Des étrangers pourront composer le relais dans une limite de 50% de l'effectif.

Un relais composé d'un ou plusieurs étrangers pourra être Champion de France.

Les membres des collectifs séniors France sont qualifiés automatiquement sur ces Championnats.

CHAMPIONNAT OPEN

Si un club présente un (ou plusieurs) sauveteur étranger, ce sauveteur aura les mêmes obligations de qualification que les Français, mais ne pourra prétendre à aucun titre de Champion de France. L'accès aux finales de ces participants sera limité au nombre de 2 par finale (16 premiers).

Seule une sélection nationale étrangère pourra participer à ces Championnats sur invitation de la FFSS.

Pour les épreuves côtières, les sauveteurs étrangers seront rassemblés dans la même série.

PROGRAMME PREVISIONNEL DE LA COMPÉTITION

Jour 1 : Sprint, relais Sprint (4), Sauvetage planche (2) Nage,

Jour 2 : Beach flags, Planche, relais bouée tube (4),

Jour 3 : Surf Ski, océanman, relais combiné(4).

Les finales auront lieu l'après midi, après une pause si possible.

Pour le Sprint, les sauveteurs étrangers seront présents dans la même série ou demi-finale.

Sur classement :

Comme en eau plate, les minimes ne peuvent pas être sur classés.

Les cadets ne peuvent pas être sur classés en Junior.

Les Cadets et Juniors, peuvent donc prendre part aux épreuves séniors et ne pourront pas, à ce moment là, concourir de leur catégorie. Ils seront dans l'obligation de réaliser les critères de qualification sénior.

Ce choix devra être effectué à l'inscription du compétiteur.

RECOMPENSES

Individuelles : Médailles aux trois premiers hommes et dames par épreuve et par catégorie.

Si un étranger accède au podium, il y aura 2 médailles de la même couleur

Relais : Médailles ou Coupes aux trois premiers relais hommes et dames.

Interclubs : Coupes aux trois premiers clubs.

CLASSEMENT INTERCLUBS

Le classement général sera effectué par addition des points des 3 meilleurs compétiteurs de chaque club, dans chacune des épreuves. Les points seront distribués de la façon suivante : (20, 18, 16, 14, 13, 12, 11, 10, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1).

Les points des relais ne seront pas doublés.

Pour les épreuves de surf boat, le décompte des points sera le suivant : 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1. Seul la meilleurs équipe marquera des points.

Au-delà de trois compétiteurs, les points de l'équipe seront bloqués.

FRAIS D'ENGAGEMENT

Les droits d'inscription sont de **3 euros** par épreuve individuelle et par relais. **Le calcul des frais d'engagements sera effectué au moment de la saisie informatique des engagements.**

Si ces droits ne sont pas acquittés avant la première épreuve le club ne pourra prendre part à la compétition.

Les forfaits réalisés après l'édition de **la start list** seront considérés comme un engagement classique et soumis aux frais d'inscription sauf présentation d'un certificat médical de contre indication à la pratique.

Le COMITE DE COURSE

Il aura lieu la veille de la première épreuve à 19h 00. Il sera le lieu de la mise en place du jury de la compétition avec les officiels présents, et des changements éventuels du programme de la compétition.

Le règlement des engagements devra s'effectuer à ce moment, sans quoi, les participants ne pourront pas concourir.

LE REGLEMENT EN VIGUEUR EST CELUI DE LA COMMISSION SPORTIVE.

Date Limite des Engagements : 13/09/2016

Voir Tableau page n° 5

Championnats de France 2016 Longue Distance Paddle Board

26 Mai 2016 à Canet

Les championnats de France sont ouverts aux sauveteurs nés en 1996 et avant, licenciés à la F.F.S.S. Le sur classement est INTERDIT.

Championnats Open : Si un club présente un (ou plusieurs) sauveteur étranger, ce sauveteur devra être, licencié à la F.F.S.S., et répondre aux mêmes obligations que les français, mais ne pourra prétendre à aucun titre de Champion de France.

Seule une sélection nationale pourra participer à ces championnats sur invitation de la F.F.S.S.

EPREUVE : L'épreuve fera sur 10 kms environ (ou environ 1h30 de rame).

Le départ se fera de la plage ou sur l'eau avec un parcours sous forme de boucle ou autre en fonction du site et des conditions de houle et de vent. Un site de repli sera proposé.

La course s'effectue en solitaire et en planche de rame (paddle-board) d'une longueur allant jusqu'à 12 pieds maximum.

Le port de gants ou de toute autre aide, est interdit.

L'organisation lors du briefing donnera des conseils sur le déroulement de la course.

Le port d'un leash peut être demandé et rendu obligatoire en fonction des conditions de course.

Les compétiteurs doivent porter le lycra officiel et la planche doit porter l'autocollant fourni par l'organisation, indiquant le numéro de participation.

L'organisation se réserve le droit de stopper tout rameur, une heure après l'arrivée du premier compétiteur.

LA SECURITE:

- La sécurité pourra s'effectuer en jet ski ou en VNM.
- Un bateau pc course sera chargé du départ, de l'arrivée, de la sécurité et de la coordination avec les bateaux d'assistance (1 bateau tous les 2kms linéaire sera nécessaire) tous seront également en contact avec l'organisation à terre.
- Des bateaux d'assistance ou de demi-tour pourront être positionnés et seront identifiables par les rameurs.
- La fin de course sera signalée par radio du Pc Course. Le(a) compétiteur (trice) pourra être stoppé(e) si ce (cette) dernier(e) ne se trouve pas dans la deuxième partie de course au moment de l'arrivée du premier compétiteur. Il (Elle) n'apparaîtra pas dans le classement final.

POUR LES RAMEURS :

- L'organisation se réserve le droit de stopper, reporter ou d'annuler la course si le site est impraticable ou si les conditions météorologiques ne remplissent pas des conditions optimales de sécurité.
- Tout abandon devra être signalé à l'organisation.
- Obligation de porter assistance à toute personne en danger, le temps que les secours prennent le relais. Obligation de respecter l'environnement, la plage, les sites empruntés ainsi que les autres concurrents, et les organisateurs bénévoles. Interdiction de polluer la nature en jetant bouteilles et papiers, gels... n'importe où, sous peine de disqualification.
- La participation à la course implique l'acceptation du présent règlement.
- Les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables des fausses déclarations qui pourraient être mentionnées sur le bulletin d'inscription et se réservent le droit d'exclure les contrevenants, sans remboursement des droits d'inscription.

CLASSEMENT ET RECOMPENSES :

Un classement Homme et un classement Femme seront établis.

Le podium homme et le podium femme seront récompensés.

Un titre de Champion de France homme et Championne de France femme seront décernés.

FRAIS D'ENGAGEMENT : Les droits d'engagement seront de 30 euros par compétiteurs.

COMITE DE COURSE : Un briefing OBLIGATOIRE avec tous les compétiteurs sera organisé la veille ou le matin de la course (Cf. Organisation)

Date Limite Engagements 22/05/2016

Voir Tableau page n° 5



Championnats Régionaux ou Inter-ligues Un championnat Eau Plate et Côtier par ligue

Chaque Ligue est dans l'obligation d'organiser un Championnat de Ligue dans la spécialité Eau Plate et/ou Côtier. Ce Championnat pourra être transformé en Championnat Interrégional au besoin, sur demande à la commission sportive.

En l'absence de ce championnat de ligue, aucun résultat des compétitions de la ligue ne pourra être pris en compte.

L'organisateur devra déclarer ces Championnats avant le **03 Novembre 2015** pour les compétitions eau plate et du **05 Janvier 2016** pour les compétitions Côtieres. (via le site ffss.fr)

SELECTIONS

Les modalités de sélections de ce Championnat sont à l'initiative de la Ligue organisatrice. L'organisateur pourra s'appuyer sur le correspondant de son inter-région afin de finaliser cette organisation.

Ce Championnat peut accueillir des sauveteurs d'autres ligues.

PROGRAMME DE LA COMPETITION

Le programme de ce Championnat sera établi sur au moins une journée, avec les 6 épreuves individuelles qui auront lieu lors des Championnats de France de la spécialité.

RECOMPENSES

A l'initiative de l'organisateur.

CLASSEMENTS INDIVIDUELS

Un titre de Champion de Régional pourra être décerné au sauveteur par catégorie et par épreuve, ou au sauveteur qui aura totalisé le plus grand nombre de points dans chaque catégorie. (En cas d'égalité, le nombre de victoire par épreuve départagera les sportifs.)

CLASSEMENT CLUBS

Le classement général sera effectué par addition des points des compétiteurs de chaque club majoré des points des relais : (20, 18, 16, 14, 13, 12, 11, 10, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1).

FRAIS D'ENGAGEMENT

A l'initiative de l'organisateur.

Le COMITE DE COURSE

Il aura lieu la veille de la première épreuve à 19h 00. Il sera le lieu de la mise en place du jury de la compétition avec les officiels présents et des changements éventuels du programme de la compétition.

La mise en place de formation de Jeunes officiels (plus de 14 ans) est une obligation lors de ces championnats.

Le règlement des engagements devra s'effectuer à ce moment, faute de quoi, les participants ne pourront pas concourir.

Date d'organisation :

Championnats Régionaux Eau plate :
Entre le 12 février 2015 et le 06 mars 2015

Championnats Régionaux Côtier :
Entre le 10 Juin 2016 et 04 Septembre 2016

PADDLE-BOARD Longue Distance

Cette saison, le Championnat de France Paddle-Board longue distance est organisé le 28 Mai 2016 par la FFSS, son règlement est disponible dans le mémento ci-dessus en page 15.

Cette pratique émergente doit être définie par un premier cadre pouvant évoluer au fur et à mesure de son développement.

Le paddle-bord longue distance se définit par la mise en place d'un parcours d'une distance supérieure à celle définie par le règlement des épreuves de « paddle-bord classique », soit supérieure à 560m.

Les benjamins n'auront pas de parcours supérieur à 3 km,

Les minimes n'auront pas de parcours supérieur à 5 km,

Les cadets et plus auront un parcours supérieur à 5 km.

Le matériel utilisé est libre du nipper au paddle-bord XXL.

Contrairement aux distances, l'utilisation du nipper pour les plus jeunes est à l'initiative de l'organisateur de la compétition.

TRANSFERTS

Un transfert est un changement de club effectué à n'importe quel moment de la saison sportive. Un athlète licencié dans un club durant la saison N sera dans une situation de transfert durant la saison N+1, même s'il n'a pas renouvelé sa licence dans son club initial au début de la saison N+1

Généralités

1. Un seul transfert par saison sportive est autorisé.
2. Une interruption d'une année entraîne d'office la liberté pour le sauveteur de signer, à quelque moment que ce soit, une licence dans un club de son choix, sans transférer.
3. Un transfert est gratuit, à l'exception des indemnités versées lors des transferts des sportifs français de haut niveau répondant aux critères d'inscription sur les listes ministérielles (Elite à Espoir)..
4. Il est interdit de transférer entre l'inscription et la fin d'une compétition nationale.
5. Un transfert en cours de saison sportive n'engendre pas d'édition de nouvelle licence.

Procédure de transfert

Le club accueillant un licencié souhaitant transférer saisit la commission sportive nationale afin de procéder à une demande officielle de transfert en même temps qu'il informe le club quitté.

Le club quitté dispose d'un délai d'une semaine pour contacter la commission sportive nationale afin de suspendre la procédure de transfert en cas de litige.

Au bout de ce délai, la procédure de transfert suivra son cours.

Un athlète mineur ne pourra transférer qu'avec l'accord écrit (lettre ou mail) de son représentant légal reçu par le club d'accueil.

Le transfert sera effectif à l'aboutissement de toutes les procédures administratives, informatiques et financières (athlètes sur Listes Ministérielles)

Renseignements :

sport@ffss.fr

Ou

F.F.S.S.

Commission Sportive

28 rue Lacroix

75017 PARIS

CALENDRIER SPORTIF FEDERAL 2015/2016

Toute compétition inscrite au calendrier sportif de la F.F.S.S. sera officielle.

Pour apparaître au calendrier fédéral l'organisateur devra remplir le formulaire en ligne dans l'espace réservé du site ffss.fr

Ce calendrier fédéral permettra une promotion de votre compétition au niveau national.

Seuls les résultats de ces compétitions seront pris en compte dans le calcul du classement national des clubs.

Seules les compétitions inscrites au calendrier fédéral permettront la qualification aux différents Championnats de France.

La procédure :

- ✓ dans la rubrique **calendrier 2015 2016**, l'organisateur renseigne les champs demandés.
- ✓ A la date du **19 Novembre 2015** pour les compétitions eau plate et du **07 Janvier 2016** pour les compétitions Côtières, les inscriptions au calendrier fédéral seront closes.
- ✓ Le calendrier sera en ligne sur le site ffss.fr

IMPORTANT : Aucune compétition ne devra être organisée lors des dates des championnats nationaux.

La commission sportive impose :

- ✓ La mise en place d'un DPS calibré FFSS sur toutes ces compétitions avec une organisation des secours pour les sportifs. Cette procédure s'entend par la mise en place d'une surveillance de la piscine pour les compétitions eau plate. Pour la compétition côtière, une embarcation à moteur et deux secouristes sur une planche de sauvetage. Ou trois à quatre secouristes sur une planche de sauvetage.
- ✓ **A l'organisateur de chaque compétition inscrite au calendrier fédéral de se donner les moyens de vérifier les licences des compétiteurs participant à sa compétition.**
- ✓ A l'official A d'annuler la compétition dans le cas où le nombre d'arbitres ne permettrait pas une bonne organisation.

Lors de la réception des résultats par la commission sportive, si un participant n'était pas licencié au moment de la date limite d'engagements, l'ensemble des résultats de la compétition sera annulé. Le club qui a inscrit ce compétiteur devra s'acquitter d'une amende de 1500 €.

Renseignements :
sport@ffss.fr

Ou

F.F.S.S.
Commission Sportive
28 rue Lacroix
75017 PARIS

CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS 2015/2016

Ce Classement, ouvert à tous clubs affiliés à la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme, vise à établir une hiérarchie sportive des associations. Il met en avant la pratique vers notre plus haut niveau de notre masse et le travail réalisé dans le domaine de la formation des jeunes.

Ce classement ne pourra être possible qu'avec la plus grande attention apportée aux résultats et à leur envoi dans les délais prévus à la commission sportive .

- ✓ Les six premiers clubs de ce Classement seront considérés comme des Clubs ELITE de la FFSS.
- ✓ Les six autres seront eux considérés comme des Clubs de première Division de la FFSS.
- ✓ Les autres clubs classés n'auront pas d'appellation particulière.

Modalité de calcul :

I. Points de Participation

I.1 Participation aux compétitions inscrites au calendrier National:

Nombre de participants sur au moins une compétition x 20 points

I.2 Participation aux compétitions Nationales:

Nombre de participants sur au moins une compétition x 50 points

I.3 Participation des officiels aux compétitions nationales:

Nombre de participants x 80 points

II. Points de Performance

II.1 Participation Equipe de France :

Nombre de participants en Equipe Sénior x 150 points

Nombre de participants en Equipe **Jeune** x 150 points

Membre d'un collectif 90 points

II.2 Les compétitions Nationales

Championnats de France :

Prise en compte du total des points du club au classement Général

Rescue :

Prise en compte du total des points du club au classement général

II. 3 Les Records de France à l'issue de la saison sportive (bassin de 50m)

Chaque record de France permet l'attribution d'un bonus de 150 points.

CHARTRE DU SPORTIF DE HAUT NIVEAU

L'athlète s'engage à respecter les engagements qu'impose la présente charte.

Attitude

Sa tenue et son attitude ne doivent en aucun cas le desservir ni porter atteinte à l'image de la fédération.

Cette exigence s'applique quel que soit l'âge et le niveau d'intégration dans le collectif France.

La notion d'équipe est prépondérante dans la perception que l'athlète doit avoir du collectif France. L'appartenance à cette équipe revêt un caractère d'exception. L'athlète doit donc honorer tous les événements liés à sa sélection.

Présence

Il s'engage à participer au moins à

- 2 compétitions nationales dans la saison
- 2 stages (stage durant l'année et préparation terminale des grandes échéances sur site)

Il s'engage à être présent sur au moins 2 événements liés à la promotion de la FFSS. Cette demande spécifique lui sera notifiée au moins deux mois avant la date de l'événement.

Il peut être invité à participer à l'Assemblée Générale annuelle à divers titres.

Partenariat fédéral

L'affichage exclusif des logos des sponsors et partenaires de la FFSS est une obligation dès qu'il évolue au sein de l'équipe de France et lorsqu'il participe à tout événement de promotion de la FFSS.

Déplacements

Sur les déplacements internationaux nécessitant un déplacement en avion, le transfert de l'athlète sur l'aéroport de départ est organisé par l'athlète lui-même et remboursé au tarif SNCF 2^{ème} classe. Toute demande individuelle d'un autre mode de déplacement est formulée par écrit ou par Mail un mois et demi avant le départ et examinée par la Commission Sportive qui peut donner son aval. Ce n'est qu'après réponse de la Commission Sportive qu'il prend la décision d'un mode de déplacement particulier.

Le départ sur les Championnats Internationaux se fait avec l'intégralité de l'équipe. Toute demande de départ anticipé ou retardé doit être formulée par écrit ou par mail à la Commission Sportive deux mois avant.

L'athlète qui serait autorisé à partir avant le groupe France s'engage à communiquer à la Commission Sportive de manière hebdomadaire, tous les renseignements permettant de s'assurer de la progression de sa préparation et de son état de forme.

Information

Sur une préparation individuelle (départ anticipé sur le site de compétition)

Il renseigne sur

- son volume de travail
- les types de tâches accomplies
- les compétitions sur lesquelles il compte s'aligner
- les résultats des compétitions réalisées
- tout problème éventuel (physique, technique, ...) jalonnant sa préparation.

En début et en cours de saison

Il rend compte de son planning annuel en termes de compétitions, de stages ou de sélections dans une autre fédération et facilite le lien entre ses entraîneurs et les cadres plus spécifiquement chargés de sa catégorie d'âge au sein de la FFSS.

Image

La FFSS se réserve le droit d'utiliser l'image de l'athlète à des fins de promotion fédérale.

Communication

L'athlète conserve un devoir de réserve dans toutes ses communications fédérales. Il fait usage de ce devoir dans ces communications via les différents médias, Internet et les réseaux sociaux.

Contrats

L'athlète a toute liberté pour négocier l'utilisation de son image par un agent extérieur. Il a, en outre, tout loisir de trouver ses propres partenaires et de négocier ses contrats.

Administratif

Il doit impérativement fournir à la Commission Sportive

- copie de son passeport en état de validité
- copie de sa carte d'identité
- copie de la carte Européenne d'assurance maladie
- la fiche de mensuration jointe complétée
- la copie des indications du carnet de santé mentionnant des traitements éventuels

Médical et Dopage

L'athlète respecte les obligations médicales liées à son statut de sportif de haut niveau qui lui sont notifiées en début ou en cours de saison.

Il informe la commission sportive des traitements médicaux éventuels qu'il serait amené à débiter, poursuivre ou interrompre.

Il assure avoir pris connaissance de la charte anti-dopage et promet de la respecter.

Communication

Toutes les requêtes et demandes de tous ordres sont formulées par écrit auprès de la Commission Sportive.

Le non respect de l'une des clauses figurant sur la Charte entraînera l'exclusion du Collectif France pour l'année en cours.

CHARTRE CONTRE L'HOMOPHOBIE DANS LE SPORT

Les fédérations, les associations nationales, les ligues professionnelles, les clubs, les associations, les établissements publics ou les autres organismes signataires de la présente charte s'engagent à :

1. Prendre en compte et reconnaître de manière explicite l'homophobie en tant que discrimination contraire aux principes universels de protection des Droits de l'Homme ;
2. Dénoncer et prendre les sanctions adéquates contre toute attitude homophobe, qu'elle se manifeste par un comportement discriminant, par des agressions verbales ou physiques, ou par des propos insultants en raison de l'orientation sexuelle réelle ou supposée ;
3. Promouvoir la diversité dans le sport et assurer la diffusion de messages sur la tolérance, le respect et la dignité, en incluant systématiquement l'orientation sexuelle et la lutte contre l'homophobie ;
4. Apporter aide et soutien aux pratiquants, entraîneurs ou autres personnes évoluant dans le sport qui pourraient être harcelés, insultés ou mis à l'écart en raison de leur orientation sexuelle réelle ou supposée ;
5. Mettre en place des modules éducatifs sur la lutte contre toutes les discriminations, y compris l'homophobie, à destination de tous les acteurs du sport : un éducateur ou un entraîneur se doit d'empêcher ou de faire empêcher toute forme de discrimination et doit par conséquent y être préparé ;
6. Recenser les actes d'homophobie et en référer régulièrement au ministère chargé des sports (cellule nationale de prévention de la violence et des discriminations dans le sport) afin de constater l'évolution des comportements dans le sport et d'ajuster les actions à entreprendre.

Collectif Sénior 2015/2016

PASSAGE OBLIGE DU COLLECTIF FRANCE

- Participer aux Championnats de France de sa spécialité.
- Participer à l'« Arena Rescue ».
- Participer à une compétition définie par la commission sportive si besoin.
- Participer aux regroupements du « collectif France ».
- Signer la charte de sportif de haut niveau.
- Etre à jour des tests médicaux.
- Participer à la ou les compétitions Internationales pour lesquelles le sauveteur sera sélectionné sous peine de sanction envers son club et lui-même.
- Un seul certificat médical sera accepté. A l'issue d'une seconde absence (lors d'un regroupement, compétition....du collectif), l'athlète ne sera pas sélectionnable en équipe nationale.

Tous les sauveteurs ayant réalisé une performance, en épreuve individuelle, correspondant à la 8^{ème} place lors des Championnats du Monde par Nation, des Jeux Mondiaux ou à la 3^{ème} place lors des Championnats d'Europe par Nation peuvent prétendre à intégrer le Collectif France.

Les performances chronométriques, lors des championnats internationaux des nations, seront prises en compte par l'équipe technique.

CRITERES D'ACCESSION AU COLLECTIF FRANCE Spécialiste EAU PLATE

Réaliser deux performances dans deux épreuves différentes entrant dans la grille ci-dessous au Championnat de **France 2015** ou à **l'Aréna** lors **des séries, le matin**.

	200 M OBSTACLES	50 M MANNEQUIN	100 M COMBINE	100 M MANNEQUIN PALMES	100 M MANNEQUIN PALMES BOUEES TUBE	200 M S.L.S.
FEMME	2.19.00	39.50	1.20.50	1.03.50	1.04.90	2.38.50
HOMME	2.02.50	32.50	1.06.50	54.50	57.50	2.20.00

- Être dans les **quatre** meilleurs temps des sauveteurs sur les 2 **épreuves (minima réalisés) lors de la même compétition** : lors du Championnat de France 2015 ou de la Rescue 2015.
- NB : Le sauveteur nouvellement licencié de cette spécialité devra réaliser **3 minima** en eau plate lors de l'Aréna Rescue 2016.

➤ CRITERES D'ACCESSION AU COLLECTIF France Spécialiste CÔTIER

- Être dans les **quatre** premiers (ères) des sauveteurs sur 2 **épreuves lors de la même compétition** : Championnat de France Côtier 2015 ou de la Rescue 2016.

ENTRAINEMENT A L'ETRANGER

- Les sauveteurs devront se déclarer **avant leur départ** auprès de la commission sportive.
- Ils s'engagent à envoyer un suivi de préparation mensuellement et devront se rapprocher de la commission sportive pour signaler leurs conditions d'entraînement et les épreuves à réaliser.
- Leur présence sera obligatoire lors de la **Rescue France 2016** ainsi qu'au dernier stage de préparation.
- Ils auront pour obligation de réaliser les critères d'intégration au collectif à l'ARENA RESCUE 2015.

STAGES

- Au moment des Championnats de chaque Championnat International.

LISTE DU COLLECTIF SENIOR

Le rythme ministériel d'apparition sur les listes d'athlètes de haut niveau prévoit deux mouvements par an:

Premier mouvement : Novembre

Deuxième mouvement : Avril

Pour ce qui concerne les collectifs fédéraux :

Le sauveteur intègre le collectif pour une durée d'un an à partir de la compétition qui lui a permis l'intégration dans le collectif.

L'EQUIPE DE FRANCE

L'ARENA **Rescue** sera la dernière compétition de référence qui permettra à l'équipe technique d'établir la **sélection finale de l'Equipe de France**.

L'équipe de France sera annoncée dans les trois semaines qui suivront l'ARENA RESCUE.

Contact : Sport@ffss.fr

Collectif Relève (Junior 2 et sénior 1) 19 à 20 ans

PASSAGE OBLIGE DU COLLECTIF FRANCE

- Participer aux Championnats de France de sa spécialité.
- Participer à l'« Arena Rescue ».
- Participer à une compétition définie par la commission sportive si besoin.
- Participer aux regroupements du « Collectif France ».
- Signer la charte de sportif de haut niveau.
- Etre à jour des tests médicaux.
- Participer à la ou les compétitions Internationales pour lesquelles le sauveteur sera sélectionné sous peine de sanction envers son club et lui-même.
- Un seul certificat médical sera accepté. A l'issue d'une seconde absence (lors d'un regroupement, compétition....du collectif), l'athlète pourrait ne pas être sélectionnable en équipe nationale.

CRITERES D'ACCESSION AU COLLECTIF France Spécialiste EAU PLATE

- Réaliser deux performances dans deux épreuves différentes entrant dans la grille ci-dessous au Championnat de France 2016 ou à l'ARENA Rescue 2016.
Exemple : 2 performances dans la même compétition, ou une performance dans chacune des compétitions.

Les performances réalisées dans le cadre des compétitions internationales par des sauveteurs de l'Equipe de France donnent accès à la grille ci-dessous.

	OBSTACLES	MANNEQUIN	COMBINE	MANNEQUIN PALMES	MANNEQUIN PALMES et BOUEE TUBE	SUPER SAUVETEUR
FEMME	2.21.20	40.50	1.24.50	1.04.47	1.06.60	2.42.00
HOMME	2.06.00	33.50	1.08.50	55.00	58.60	2.24.00

- NB : Le sauveteur nouvellement licencié de cette spécialité devra réaliser 4 minimas lors de l'ARENA RESCUE 2016.

CRITERES D'ACCESSION AU COLLECTIF RELEVÉ Spécialiste CÔTIER

- Être dans les 2 (nb inscrits liste HN) premiers (ères) des sauveteurs Français au classement général de chacune des années d'âge concernées du Championnat de France Côtier 2015 ou être dans les 8 premiers (ères) des sauveteurs Français sur 2 épreuves de la Rescue 2016.

ENTRAINEMENT A L'ETRANGER

- Les sauveteurs devront se déclarer **avant leur départ** auprès de la commission sportive.
- Ils s'engagent à envoyer un suivi de préparation mensuellement et devront se rapprocher de la commission sportive pour signaler leurs conditions d'entraînement et les épreuves à réaliser.
- Leur présence sera obligatoire lors de la **Rescue 2016** ainsi qu'au dernier stage de préparation.
- Ils auront pour obligation de réaliser les critères d'intégration au collectif à l'ARENA RESCUE.

LISTE DU COLLECTIF RELEVE

Le rythme ministériel d'apparition sur les listes d'athlètes de haut niveau prévoit deux mouvements par an:

Premier mouvement : Novembre

Deuxième mouvement : Avril

Pour ce qui concerne les collectifs fédéraux :

Le sauveteur intègre le collectif relève :

- Pour une durée d'un an à partir de la compétition qui lui a permis l'intégration dans le collectif.
- Jusqu'à son entrée en deuxième année de Sénior.

Contact :

Sport@ffss.fr



Collectif Jeune 1997 à 2000

CRITERES COMMUNS PRE-SELECTIF

- Obligation du respect de la charte des athlètes de haut niveau.
- Participation aux Championnats de France « eau plate ».
- Participation à « l'Arena Rescue ».
- Participation aux Championnats de France « côtier ».
- Obligation de participation aux regroupements du « Collectif France ».

Deux voies d'intégration pour le Collectif France

Tous les sauveteurs ayant réalisé une performance, en épreuve individuelle, correspondant à la 8^{ème} place lors des Championnats du Monde par Nation, des Jeux Mondiaux ou à la 3^{ème} place lors des Championnats d'Europe par Nation peuvent prétendre à intégrer le Collectif France.

Les performances chronométriques, lors des championnats internationaux des nations, seront prises en compte par l'équipe technique.

Première voie:

- Réaliser **deux** minimas « pré sélectifs » minimum (tableau ci-dessous), lors des Championnats de France 2015 ou de la Rescue 2015.

	OBSTACLES	MANNEQUIN	COMBINE	MANNEQUIN PALMES	MANNEQUIN PALMES et BOUEE TUBE	SUPER SAUVETEUR
FEMME	2.23.46	41.57	1.25.85	1.05.38	1.08.30	2.47.82
HOMME	2.09.15	34.39	1.10.59	55.78	59.75	2.28.23

- Être dans les **quatre** meilleurs temps des sauveteurs sur les 2 **épreuves (minima réalisés) lors de la même compétition** : lors du Championnat de France 2015 ou de la Rescue 2016.

Deuxième voie : CÔTIER

L'Arena Rescue sera le lieu de sélection pour la voie côtier. Le règlement de cette compétition permettra la mise en place du dispositif de sélection en relation avec le règlement internationale.

L'EQUIPE DE FRANCE

Le sélection sera édité à l'issue de l'Aréna Rescue 2016.

Attention: au moment de la rédaction de ce document, le règlement ne précise pas encore le règlement définitif de la compétition concernant la catégorie Jeune.

Contact :
Sport@ffss.fr

Collectifs et correspondance listes de Haut Niveau Ministériel

Age	Catégories Fédérales	Collectifs (senior et relève)	Listes
30 et +			*
29		*	
28			Elite
27	Seniors*		et
26			
25		Collectif senior	Séniors
24			
23			
22			
21			
20		*	*
19	*	Collectif relève	
18	Juniors	*	
17			Jeunes
16		Collectif Jeune	
15	Cadets*		
14			
			*
			Espoirs

Les critères d'inscription sur les listes pour les sportifs de la FFSS

Le rythme ministériel d'apparition sur les listes d'athlètes de haut niveau prévoit deux mouvements par an:

Premier mouvement : Novembre

Deuxième mouvement : Avril

Elite :

- ❖ Jeux Mondiaux : réaliser un podium sur une épreuve individuelle,
- ❖ Championnats du Monde : réaliser un podium sur une épreuve individuelle,
- ❖ Championnats d'Europe : Champion d'Europe sur une épreuve individuelle.

Sénior :

- ❖ Jeux Mondiaux : Etre membre de l'Equipe de France Sénior,
- ❖ Championnats du Monde : Etre membre de l'Equipe de France Sénior,
- ❖ Championnats d'Europe : Etre membre de l'Equipe de France Sénior.

Jeune :

- ❖ Etre membre d'une Equipe de France Junior pour une compétition de référence définie par la commission sportive,
- ❖ Etre membre de l'Equipe de France « Relève » pour une compétition internationale.

Espoir :

- ❖ Pour la catégorie minime :

Etre le premier du classement général Minime lors des championnats de France eau plate ou côtier.

- ❖ Pour la catégorie cadet :

Etre dans les 3 premiers du classement général Cadet lors des championnats de France eau plate ou être dans les 2 premiers du classement général Cadet lors des championnats de France côtier.

Suivi Médical

Certificats médicaux

Pour les sportifs licenciés mais non compétiteurs, L'article L.3622-1 du Code de la santé publique prévoit que la première délivrance d'une licence sportive est subordonnée à la production d'un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives,

Pour les sportifs désirant faire de la compétition, l'article L.3622-2 du Code de la santé publique précise que la participation aux compétitions sportives organisées ou agréées par les fédérations sportives est subordonnée à la présentation d'une licence sportive attestant la délivrance d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique sportive en compétition, ou, pour les non licenciés auxquels ces compétitions sont ouvertes, à la présentation de ce seul certificat ou de sa copie certifiée conforme qui doit dater de moins d'un an.

Pour les sportifs de haut niveau et les sportifs inscrits dans la filière d'accès au haut niveau (environ 6000 et 17000), l'arrêté conjoint des Ministres des sports et de la santé du 11 février 2004, définit la nature et la périodicité des examens médicaux qui sont assurés dans le cadre de cette surveillance. Ils se composent chaque année de deux examens médicaux comprenant à chaque fois un entretien avec le médecin du sport, un examen physique, des mesures anthropométriques, un bilan diététique, des conseils nutritionnels, un bilan psychologique, de deux recherches par bandelette urinaire, une fois par an ces examens sont complétés par un examen dentaire, une électrocardiographie de repos, un bilan sanguin pour les plus de 15 ans. Tous les 4 ans une épreuve d'effort maximale doit aussi être réalisée. Voir le règlement médical de la F.F.S.S.: <http://www.ffss.fr>

Leur objectif est avant tout préventif afin de rechercher d'éventuelles anomalies biologiques qui pourraient être à l'origine ou les conséquences de véritables pathologies liées à la pratique sportive

Dopage

Dopage

La loi du 23 mars 1999, désormais codifiée dans le livre VI du code de la santé publique (CSP), donne maintenant la définition suivante (article L.3631-1 du CSP) :

" Le dopage est défini par la loi comme l'utilisation de substances ou de procédés de nature à modifier artificiellement les capacités d'un sportif. Font également partie du dopage les utilisations de produits ou de procédés destinés à masquer l'emploi de produits dopants. La liste des procédés et des substances dopantes mise à jour chaque année fait l'objet d'un arrêté conjoint des ministres chargés des sports et de la santé

La loi encadre la prescription des médicaments chez les sportifs licenciés (réf : Code de la santé publique - livre VI) :

Certains médicaments sont soumis à une restriction d'usage. Ils doivent faire l'objet d'une notification médicale, préalablement à tout contrôle antidopage. Cet acte de prescription doit être présenté lors de tout contrôle (art. L.3622-3).

Demander à son médecin traitant de remplir le formulaire proposé par L'Agence Mondiale du Dopage <http://www.wada-ama.org/fr/exemptions.ch2> et de produire le dossier médical nécessaire, En cas de compétition internationale le faire parvenir le plutôt possible à la fédération car il faut l'adresser à la fédération internationale ou à l'organisation nationale antidopage (selon le cas). Les sportifs ne doivent pas oublier que, conformément au standard, la demande d'AUT doit être soumise au moins 21 jours et parfois davantage avant de participer à une compétition.

- Certains médicaments, incompatibles avec le sport, sont interdits. Leur prescription, à des fins strictement médicales, impose l'arrêt total de la pratique sportive. Cette contre-indication sera notifiée par le prescripteur.

Sanctions

Elles ont été établies par le règlement disciplinaire de lutte contre le dopage de la Fédération Française de Sauvetage et Secourisme.

Ce règlement, conforme à l'annexe du décret n°2006-1766 du 23 Décembre 2006, relatif aux procédures et sanctions disciplinaires en matière de lutte contre le dopage humain

☞ Encourt une sanction de 3 ans de suspension au maximum, tout licencié qui utilise au cours des compétitions ou manifestations sportives organisées ou agréées par la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme ou en vue d'y participer, les substances ou les procédés figurant sur la liste arrêtée par le Ministre chargé des Sports et le Ministre chargé de la Santé, en application du premier alinéa de l'article premier de la loi du 28 juin 1989 susvisée, et annexée au présent règlement.

☞ Le maximum de la sanction est porté à 5 ans pour une deuxième infraction commise dans les cinq années qui suivent le prononcé définitif de la condamnation disciplinaire pour une première infraction. En cas de troisième infraction commise dans le même délai à partir de la deuxième condamnation, la sanction peut aller jusqu'à la radiation.

☞ La suspension prononcée en application du présent article ne peut être exécutée qu'en période de compétition.

☞ A l'issue de la période de suspension, l'intéressé ne peut reprendre ses activités de compétition qu'après avoir subi, à sa demande, et conformément aux dispositions du décret du 30 août 1991 un contrôle antidopage.

☞ Encourt une sanction de 3 ans de suspension au maximum, tout licencié qui refuse de se soumettre aux enquêtes et contrôles destinés à révéler l'utilisation des substances ou procédés mentionnés au premier alinéa de l'article précédent.

☞ Outre les sanctions pénales auxquelles il s'expose, encourt une sanction de 5 ans de suspension au maximum, tout licencié qui s'oppose ou tente de s'opposer à une enquête ou à un contrôle organisé, conformément aux dispositions du Titre III de la loi du 28 juin 1989

☞ Outre les sanctions pénales auxquelles il s'expose, encourt une sanction de suspension de 10 ans au maximum, tout licencié qui :

* soit administré les substances ou appliqué les procédés mentionnés à l'article 47 ci-dessus,

* soit incité à leur utilisation ou l'a facilité, notamment en refusant son concours à la mise en œuvre des contrôles entrepris.

En dehors des cas prévus à l'article 47 (1-2ème alinéa), la récidive fait encourir à son auteur une sanction pouvant aller jusqu'à la radiation, et ce, quelle que soit la nature de la première infraction commise et quelle que soit la date à laquelle sa sanction a été définitivement prononcée en application de l'un des articles 47 à 48 ci-dessus.

Le règlement complet est sur le site de la F.F.S.S. : <http://www.ffss.fr>

ECOLE NATIONALE DE SAUVETAGE



La F.F.S.S. en tant que Fédération délégataire, a la charge de promouvoir l'éducation par le Sauvetage, de développer et d'organiser les pratiques du Sauvetage et de concourir à une meilleure formation des cadres. A travers le label ENS, la F.F.S.S. vise à garantir la qualité de l'enseignement pour l'ensemble des pratiques du Sauvetage et de contribuer à une meilleure formation et sécurité des pratiquants.

Cette démarche en direction des lieux de baignade, des établissements nautiques est d'autant plus importante à l'heure où les pratiques aquatiques se diversifient. Il s'agit également de répondre aux attentes des différents publics.

* La première action de l'ENS vise à définir les degrés de qualification des pratiquants, quels que soient leur âge, capacité, motivation ou condition sociale. L'objectif est de permettre à toute personne de se repérer pendant son apprentissage du Sauvetage, quel que soit le lieu ou l'institution où elle pratique.

* Pour réaliser ces objectifs, la F.F.S.S. conventionne avec les différentes structures d'enseignement et d'animation, tout en s'appuyant préférentiellement sur le club, association citoyenne ouverte sur la cité.

PAR CONVENTION

La F.F.S.S. s'engage à :

- Développer la qualité des prestations et produits destinés aux pratiquants.
- Améliorer la sécurité et la formation des pratiquants.
- Favoriser la compétence des cadres par la formation et le développement des emplois dans les métiers de l'eau.
- Promouvoir l'image du Sauvetage afin d'en développer la pratique.
- Concourir à une meilleure information.
- Organiser la délivrance des diplômes.
- Publier annuellement une liste mise à jour des structures labellisées.
- Valoriser et promouvoir l'image de l'Ecole Nationale de Sauvetage.

La structure ENS s'engage à :

- Respecter les modalités de passation des tests et leur éthique.
- Délivrer les licences, diplômes et tests et utiliser les supports fournis.
- S'acquitter de la cotisation de l'agrément.
- Afficher la signalétique ENS ainsi que l'affiche et les documents à l'usage des pratiquants dans un lieu visible pour tous.
- Transmettre les informations et documents demandés.
- Offrir un enseignement et un accueil de qualité.
- Promouvoir l'image de l'ENS afin d'en assumer son développement.
- Fournir annuellement un compte rendu des activités ENS.

LE LABEL ENS

La Structure : Demande un dossier de labellisation au siège fédéral ou à la commission sportive.

Le retour du dossier d'agrément ce fait au siège fédéral avec avis du Comité Départemental (complet avec la cotisation).

La Commission sportive : Valide et envoie du COLIS PROMOTIONNEL ENS à la structure.

Rôle du Comité Départemental	Rôle de la Commission sportive
<ul style="list-style-type: none"> * Diffuser l'information auprès des structures (associations, villes, etc...). * Assurer la promotion au niveau départemental. * Participer à la diffusion de la documentation et des produits ENS. * Donner un avis (motivé en cas de refus). * Contrôler et assurer le suivi des structures agréés, en informer la F.F.S.S. 	<ul style="list-style-type: none"> * Assurer la promotion de l'ENS au niveau national (Evénements, articles de presse, dossiers, documentations, ...). * Fabriquer les documents et produits de l'ENS. * Edicter les règles et les dossiers d'agrément. * Transmettre le COLIS PROMOTIONNEL directement à la structure. * Arbitrer les décisions en dernier ressort.

Tarif : 30 €

Dossier de label E.N.S. est à demander à sport@ffss.fr

RENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES

sport@ffss.fr

Les degrés de Capacité en eau plate : « bouées »

Attestés par une personne ayant le titre de Maître Nageur Sauveteur et délivrés par un club FFSS.

BOUEES ECOLES



Bouée Blanche

- nager 25m sur le ventre et 25m sur le dos
- sauter d'un plot muni d'une bouée tube en bandoulière
- sauter, récupérer un objet flottant situé à 15m du bord, le ramener
- se placer devant un obstacle, passer dessous en effectuant un aller puis un retour sans se tenir
- savoir porter assistance à une personne à moins de 5 m du bord en lui lançant un objet flottant (bouée, planche ...) ou en lui tendant un objet permettant de le ramener au bord.



Bouée Jaune

- nager 100m sans matériel et sans arrêt
- sauter avec une bouée tube et palmes à la main puis chausser et effectuer 25m
- savoir remorquer un mannequin flottant sur 12.5m avec et sans palmes
- effectuer 25m en récupérant au passage 4 anneaux repartis équitablement entre 1m20 et 2m de profondeur
 - ramener un copain situé à moins de 15m du bord à l'aide d'une planche sans palme.



Bouée Verte

- nager 50m, chausser les palmes et la bouée tube, puis nager 50m
- sauter avec une bouée tube, nager 50m avec la bouée tube, clipser un camarade, agiter un bras afin d'appeler de l'aide
- plonger, nager 12m 50, rechercher un mannequin à une profondeur de 2m maximum, le remorquer sur 12m 50
- effectuer 10m sous l'eau sans palme et sans poussée d'un mur
- remorquer une personne de même gabarit avec des palmes sur 25m



Bouée Rouge

- effectuer un 200m avec franchissement d'obstacle
- plonger avec palmes et bouée tube, clipser un camarade, le remorquer sur 25m
- Réaliser un 50 m mannequin réglementaire
- effectuer 25m sous l'eau avec des palmes
- plonger du bord, chercher un camarade à 12m du bord, le ramener, le sortir de l'eau et écarter tout danger
- connaître les trois numéros d'urgence (pompiers, SAMU, police)

Bouée de Bronze



- nager 35m nage libre, rechercher un mannequin scolaire, le remorquer sur 15m, chausser les palmes et la bouée tube, nager 50m avec palmes et bouée tube en moins de 2mn
- savoir remorquer un mannequin avec des palmes sur une distance de 50m
- nager 25m, effectuer une apnée de 12m 50, récupérer un mannequin adulte, le remorquer pendant 12m 50
- plonger du bord, chercher un camarade à 20m du bord, le ramener, le sortir de l'eau, et écarter tout danger, savoir passer l'alerte

Bouée d'Argent



- effectuer un 400m Nagé en moins de 7 minutes 30
- effectuer un 200m super sauveteur
- effectuer l'épreuve du 50m mannequin en moins 1minute 10
- effectuer un 100m combiné
- départ dans l'eau, savoir nager 25m sous l'eau sans palme
- avoir le PSC1
- connaître règlement sportif fédéral

Bouée d'Or



- effectuer un 800m palme masque et tuba en moins de 13 minutes pour les hommes et 13 minutes 30 pour les femmes
- effectuer un 200m super sauveteur en moins de 3 minutes 30 pour les hommes et 3 minutes 40 pour les femmes
- effectuer dans une compétition officielle F.F.S.S., un 100m combiné, et une autre épreuve au choix
- savoir remorquer un mannequin avec et sans bras propulsif sur une distance de 50m et sans palme
- effectuer 50m en apnée avec palmes, départ dans l'eau
- avoir le PSE1.

Les degrés de Capacité en côtier : « bonnet »

Attestés par une personne ayant le titre de Maître Nageur Sauveteur et délivrés par un club FFSS.



Bonnet Blanc

Sur un plan d'eau calme, peu profond (de l'eau jusqu'à la poitrine). Effectuer un parcours de Course-Nage-Course, les sauveteurs doivent maîtriser les techniques de « lever des genoux » et du « Dauphin ».

Sur ce même plan d'eau effectuer un parcours en planche de sauvetage (planche de type nipper board selon l'âge des participants). Les sauveteurs doivent maîtriser les techniques de remontée sur la planche, se propulser à plat ventre et à genoux, faire un virage. Sur ce même plan d'eau le sauveteur doit effectuer un parcours de nage avec une bouée tube sans palme, en positionnant correctement son harnais.



Bonnet Jaune

Sur un plan d'eau calme mais profond.

Effectuer un parcours de Course- Nage-Course et planche de sauvetage.

Effectuer un sauvetage en planche.

Effectue un sauvetage avec une bouée tube et des palmes.



Bonnet Vert

Sur un plan d'eau agité (vaguelettes) mais peu profond.

Effectuer un parcours de Course- Nage-Course et planche de sauvetage.

Effectuer un sauvetage en planche.

Effectue un sauvetage avec une bouée tube et des palmes.

L'adaptation au milieu naturel doit être repérée.



Bonnet Rouge

Sur un plan d'eau agité (vagues de 50cm minimum)

Effectuer un sauvetage en planche sans jamais perdre le contact avec la victime.

Effectuer un sauvetage en bouée tube avec palmes, le sauveteur doit éviter que la victime avale de l'eau.

Effectuer un mini combiné de sauvetage côtier.

Sur un plan d'eau calme, effectuer un parcours en surf ski, en eau profonde le stagiaire doit être autonome.

NB : Le plan d'eau, les profondeurs, les distances et les degrés d'autonomie sont fixés par le moniteur en fonction des paramètres extérieurs.

Bonnet de Bronze



Sur un plan d'eau agité (vagues de 50cm minimum).
Effectuer un parcours de course-nage-course
Effectuer un parcours de planche en alternant les positions à genoux et à plat ventre.
Répondre à quatre questions simples sur le règlement s'y rapportant, une erreur est admise.

Bonnet d'Argent



Sur un plan d'eau très agité (vagues de 1 mètre minimum).
Effectuer un mini combiné
Effectuer un sauvetage planche en parfait contrôle de la victime et de la planche.
Effectuer un sauvetage en bouée tube.
Effectuer un parcours de surf ski dans des vagues de 50cm minimum.
Avoir pris connaissance du règlement des compétitions de sauvetage côtier et répondre à six questions simples s'y rapportant, une erreur est admise.

Bonnet d'Or



Sur un plan d'eau très agité (vagues de 1 mètre minimum).
Etre titulaire de l'officiel « B » de sauvetage côtier.
Effectuer un combiné de sauvetage côtier.
Effectuer un sauvetage en planche.
Effectuer un sauvetage en bouée tube.



Exemple de travaux pédagogiques réalisés par Christophe HERVE

Bonnet blanc

(Il n'y a pas de vagues, j'ai pied)

Je serai capable de :



Connaître et respecter :

- : L'environnement du plan d'eau
- : 10 commandement du baigneur
- : La signification des drapeaux
- : Les numéros d'urgence

Savoir faire :

- : Passer une alerte lors secours
- : Entrer, nager et sortir de l'eau
- : Utiliser la bouée tube
- : Entrer dans l'eau avec ma planche de sauvetage
- : Descendre et remonter sur la planche de sauvetage sans la lâcher.
- : Me déplacer avec la planche de sauvetage, changer de direction.

VALIDATION LE :

SIGNATURE MONITEUR :

Bonnet Jaune

(Il n'y pas de vagues, Je n'ai pas pied)

Je serai capable de :



Savoir reconnaître :

- : Les signes de détresse (noyade)

Savoir faire :

- : Courir, nager, Courir
- : Effectuer un sauvetage avec la bouée tube. Sortir la personne de l'eau.
- : Effectuer un sauvetage avec la planche de sauvetage. (victime consciente)
- : Effectuer un sauvetage avec la planche de sauvetage (victime inconsciente)
- : Faire le bilan vital de la victime.
- : Mettre une victime en position latérale de sécurité.

VALIDATION LE :

SIGNATURE MONITEUR :

Bonnet Vert

(Il y a des vagues, Je n'ai pas pied)

Je serai capable de :



Connaître :

- : les risques liés aux vagues, Baines, le courant.

Savoir faire :

- : Glisser dans les vagues avec mon corps
- : Entrer, nager et sortir de l'eau
- : Entrer dans l'eau avec ma planche de sauvetage.
- : Me déplacer et sortir de l'eau avec la planche de sauvetage

VALIDATION LE :

SIGNATURE MONITEUR :

Bonnet Rouge

(Il y a des vagues, Je n'ai pas pied)

Je serai capable de :



Connaître :

- : les risques liés au froid, et à la météo.

Savoir Faire :

- : Effectuer un sauvetage bouée tube dans les vagues. La victime ne doit pas inhaler.
- : Rester en contact permanent avec la victime.
- : Effectuer un sauvetage planche dans les vagues. (victime consciente)

- : pratiquer une réanimation cardio pulmo-

VALIDATION LE :

SIGNATURE MONITEUR :



Bouée blanche

(J'ai pied)

Je serai capable de :



Connaître et respecter :

- : L'environnement du plan d'eau
- : 10 commandement du baigneur
- : Les numéros d'urgence

Savoir faire :

- : Passer une alerte 1ers secours
- : Nager 25 m sur le ventre et 25 sur le dos
- : Sauter d'un plot muni d'une bouée tube en bandoulière.
- : Sauter, récupérer un objet flottant situé à 15m, le ramener.
- : Se placer devant un obstacle, passer dessous en effectuant un aller et un retour, sans appui.
- : Savoir porter un assistance à une personne à moins de 5mètres du bord en lui lançant un objet (bouée, planche...) ou en lui tendant un objet permettant de la ramener Au bord.

VALIDATION LE :

SIGNATURE MONITEUR :

Bouée Jaune

(Je n'ai pas pied)

Je serai capable de :



Savoir reconnaître :

- : Les signes de détresse (noyade)

Savoir faire :

- : Nager 100 m sans s'arrêter, sans matériel
- : Sauter avec un bouée tube et mes palmes à la mains, les chausser et effectuer 25 m.
- : Savoir remorquer un mannequin flottant sur 25 m, avec et sans palmes.
- : Effectuer 25m en récupérant au passage 4 anneaux répartis équitablement entre 1,20m et 2m de profondeur.
- : Ramener un copain situé à moins de 15m du bord à l'aide d'une planche sans palme.
- : Faire le bilan vital de la victime.
- : Mettre une victime en position latérale de sécurité.

VALIDATION LE :

SIGNATURE MONITEUR :

Bouée Verte

(Je n'ai pas pied)

Je serai capable de :



Connaître :

- : Les risques de l'apnée

Savoir faire :

- : Nager 100m (50 ventrale, 50 dorsale)
- : Nager 25m, chausser ses palmes et la bouée tube et nager 25m.
- : sauter avec une bouée tube, nager 50m avec la bouée tube, clipser un camarade, Agiter un bras afin d'appeler à l'aide.
- : Plonger, nager 12,50m, rechercher un mannequin scolaire, à une profondeur de 2m. Maximum, le remorquer sur 12,50.
- : Effectuer 10 m sous l'eau sans palme et sans pousser sur le mur.
- : Remorquer une victime de même gabarit avec des palmes sur 25m.

VALIDATION LE :

SIGNATURE MONITEUR :

Bouée Rouge

(Je n'ai pas pied)

Je serai capable de :



Connaître :

- : les risques liés à l'hypothermie

Savoir Faire :

- : Effectuer 200m avec franchissement d'obstacle.
- : Plonger avec palmes et bouée tube, clipser un camarade, le remorquer pendant 25m.
- : Savoir nager 25m, rechercher un petit mannequin immergé entre 1,80m et 3 m, le remorquer sur 25m.
- : Effectuer 25m sous l'eau avec ses palmes.
- : Plonger du bord, chercher un camarade à 12m du bord, le ramener, le sortir de l'eau et écarter tout danger.
- : pratiquer une réanimation cardio pulmonaire sur un noyé.
- Mettre en place le Défibrillateur externe.

VALIDATION LE :

SIGNATURE MONITEUR :



Contacts :
WWW.FFSS.FR



CLUB LOCAL DE :

Je suis ...
Jeune...
Sportif....
Citoyen...

Je respecte les autres et la nature.....

Je m'engage à :

Respecter le règlement de la baignade
Respecter les consignes et les drapeaux
Jeter mes déchets
Respecter la faune et la flore

« EN MER ET EN EAU DOUCE COMME SUR TERRE, LA POLLUTION, MEME A DE TRES FAIBLES CONCENTRATIONS, PEUT NUIRE à LA VIE ET à LA REPRODUCTION DE NOMBREUSES ESPECES. ELLE PEUT AUSSI FAVORISER LA PROLIFERATION DE CERTAINES ESPECES AU DETRIMENT DE TOUTES LES AUTRES »

E.N.S.S



Jeune Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme

CHARTRE DE L'ENTRAINEUR

En acceptant la responsabilité d'une équipe de sauveteurs, l'entraîneur doit prendre connaissance de la démarche qui anime la Fédération qui est exposée dans le parcours d'excellence sportive et dans le memento annuel.

Au-delà des objectifs sportifs qu'il fixe localement en accord avec les responsables de sa structure :

1. Il évite de se comporter de façon excessive à l'égard des officiels, des athlètes, du public et des partenaires. Il contrôle ses émotions.
2. La sécurité de l'athlète est prioritaire. En conséquence, il ne laisse jamais les sportifs dont il a la charge seuls sur le site de compétition.
3. Il respecte et fait respecter les règlements et en aucun cas ne tente de les contourner. Il fait preuve d'intégrité et d'honnêteté.
4. Il met en valeur des propos et des comportements qui témoignent du respect de l'adversaire et des officiels.
5. Lorsqu'il doit s'entretenir avec un parent à l'entraînement ou sur un lieu de compétition, il le fait en tête-à-tête à un moment convenable pour les deux parties, en n'oubliant jamais son devoir de réserve.
6. Il traite les athlètes qu'il encadre avec équité, en respectant leurs droits et en s'assurant de ne pas transgresser l'esprit sportif.
7. Il ne tolère aucune forme de violence psychologique ou physique de la part des athlètes, entraîneurs ou adversaires. Il prend les dispositions nécessaires pour les prévenir, les dénoncer et les éliminer. Son comportement et ses propos sont à l'image de cette éthique.
8. Il informe les athlètes et leur entourage des problèmes liés au dopage et des conséquences de ce type de comportement.
9. Il est vigilant sur tous les aspects liés au suivi médical de ses athlètes.

INITIATEUR SAUVETAGE SPORTIF

Cahier des charges Commun à l'organisation de stage D'initiateur / moniteur

Les structures de la F.F.S.S. désirant organiser une formation de cadre en sauvetage côtier ou eau plate doivent effectuer, une demande manuscrite auprès de la Commission Sportive .

1. Conditions générales d'organisation

- ❑ La structure propose un responsable de la formation et un plateau pédagogique.
- ❑ La F.F.S.S. peut mettre à disposition des moyens matériels et pédagogiques.

2. Tarifs et priorités de l'organisateur

- ❑ **Tarifs** : l'organisateur définit les frais pédagogiques en accord avec la commission sportive. Il pourra proposer des tarifs d'hébergement, repas.
- ❑ **Priorités** : La Commission Sportive fixera les quotas de stagiaires par unité de formation.
- ❑ **Aides aux stagiaires** : Il est de la compétence des Ligues et Comités d'obtenir des aides des partenaires publics (Conseil Général et Régional, Jeunesse et Sport) afin d'abaisser au maximum le prix de revient de la formation.

3. Agrément Fédéral

L'agrément fédéral est accordé par la Commission Sportive pour une formation au regard du ruban pédagogique

4. Procès verbal de formation (un exemple est à disposition via sport@ffss.fr)

Chaque formation donne lieu à un PV de formation à remettre au plus vite à la Commission formation sportive pour contrôle et archivage. La Commission Sportive le transmettra à la Fédération pour délivrance des diplômes.

Rappel des démarches administratives relatives à l'organisation de sessions de formations :

1. CONNAISSANCE DU CAHIER DES CHARGES ET RÉFÉRENTIEL

2. DEMANDE D'ORGANISATION A LA COMMISSION FORMATION

3. APRÈS LA FORMATION, (dans les quinze jours) renvoyé :

⤴ Le procès verbal de la formation.

⤴ La liste des candidats reçus

⤴ Une enveloppe A5 timbrée et libellée au nom de l'organisateur de la formation

Préambule :

Les candidats suivront pendant **70 h** (hors certification) une formation polyvalente dans laquelle ils seront confrontés aux exigences de l'activité dans ses différentes dimensions.

Exemple :

La première semaine permettra d'aborder la famille de l'eau plate sous sa forme théorique et pratique durant 5 jours.

La deuxième semaine donnera la possibilité d'aborder durant 5 jours les disciplines du sauvetage côtier.

Les thèmes fondamentaux de cette partie du cursus visent à :

- Familiariser l'apprenant au milieu naturel aquatique et à l'environnement qui le compose
- Faire découvrir le sauvetage aquatique sous ses 2 dimensions (Eau Plate et Côtier)
- Initier et perfectionner aux techniques de sauvetage sportif

Le volume horaire s'élève à 10 jours x 7 h de cours théoriques et pratiques pour un total de 70 h.

Rôle de l'initiateur

- Faire découvrir le sauvetage
- Initier aux techniques de sauvetage sportif et utilitaire sous la responsabilité du moniteur
- Familiariser l'enfant au milieu aquatique
- Développer les modes de déplacement aquatique.

Conditions requises

- Etre âgé de 16 ans le jour de la demande
- Posséder ou être en cours de validation du PSC 1

Contenus de la formation :

✓ **Cadre institutionnel**

- Historique et fonctionnement de la F.F.S.S.
- ENS – label et degrés de capacités
- Présentation de la discipline, de sa polyvalence et de ses exigences

✓ **Approche didactique**

- Savoir être, Savoir-faire, Savoir agir
- Communiquer
- Accueillir différents publics
- Le projet de la structure d'accueil

✓ **Spécificité du sauvetage**

- Présentation du matériel
- Techniques d'eau plate : mannequin, palmes, obstacles, bouée tube
- Techniques côtières : nage, sprint, bâtons, planche, surf ski, sauvetage en bouée tube, sauvetage en planche
- Notions physiologiques de base
- Connaissance du milieu, risques, environnement
- Présentation des différentes zones de pratique, aspect sécuritaire

✓ **Pédagogie**

- Le projet pédagogique et sportif
- La construction de séances

REFERENTIEL

OI 1 : Etre capable de démontrer les techniques de sauvetage sportif

OI 1.1 : Etre capable de démontrer des techniques en petite ou grande profondeur

- Utiliser le matériel de flottabilité
- Utiliser le matériel de musculation (augmente les masses d'eau à mobiliser)
- Utiliser les techniques de relaxation

OI 1.2 : Etre capable de valoriser le placement corporel et la respiration

- Respecter les alignements segmentaires non traumatisants
- Utiliser la respiration

OI 2 : Etre capable de construire une action d'enseignement à partir du sauvetage sportif

OI 2.1 : Etre capable de nommer les épreuves du sauvetage sportif

OI 2.2 : Etre capable de reconnaître les spécificités de la discipline

OI 2.3 : Etre capable de reconnaître les spécificités des différents publics

OI 3 : Etre capable de conduire une action d'enseignement à partir du sauvetage sportif

OI 3.1 : Etre capable de proposer un thème de séance adapté à la demande

OI 3.2 : Etre capable de délivrer des consignes claires avec une adaptation à l'âge et le niveau des pratiquants

OI 3.3 : Etre capable de proposer des solutions de remédiations rapides

OI 4 : Etre capable d'évaluer une action d'enseignement de Sauvetage Sportif

OI 4.1 : Etre capable d'analyser la séquence ou la séance proposée

- Observer les pratiquants
- Prendre en compte leurs réactions

OI 4.2 : Etre capable de proposer des variations à des situations proposées

- Proposer des situations différentes
- Proposer des situations plus complexes
- Proposer des situations différentes poursuivant les mêmes objectifs

OI 5 : Etre capable de promouvoir auprès des publics les différentes dimensions du sauvetage sportif et utilitaire

OI 5.1 : Connaître les différents diplômes fédéraux des Ecoles Nationales de sauvetage

OI 5.2 : Etre capable de donner des précisions sur la dimension citoyenne de l'activité dans son rapport à la nature

OI 5.3 : Etre capable de parler de la discipline au travers des vertus du Savoir sauver

Modalités de certification :

Elle fait l'objet d'un oral (au moins 30 minutes) au travers duquel le jury balayera les champs de ce domaine de compétence.

La grille de certification à utiliser **obligatoirement** est à demander à la commission sportive.

Sous-commissions d'évaluation :

Pour cette épreuve, chaque sous-commission d'évaluation est composée de deux personnes, déclarées en amont à la commission sportive.

MONITORAT SAUVETAGE SPORTIF

En cours de réforme, ce diplôme ne peut plus être préparé sans accord préalable de la commission sportive nationale.



Les Juges de la F.F.S.S.

Charte des Juges et arbitres de la FFSS

Le corps arbitral veille à l'application des principes fondamentaux d'une rencontre sportive : Équité, loyauté, respect. Son champ d'action concerne les participants et les intervenants des compétitions.

ETRE PRESENT

C'est respecter l'engagement de son club:

- S'excuser le plus tôt possible en cas d'impossibilité.
- Proposer, si possible, un remplaçant de niveau équivalent.

C'est vouloir assurer une participation de Qualité :

- Avoir une tenue vestimentaire correcte.
- Etre sûr de sa pleine connaissance des règlements.

ARRIVER A L'HEURE

C'est respecter l'organisation :

- Faire enregistrer au plus-tôt sa présence auprès des responsables de l'organisation.
- Participer aux réunions techniques.
- Accepter la mise en place de l'événement par l'organisateur.

C'est le respect d'autrui.

ETRE CREDIBLE

C'est être digne de confiance :

- Attribuer le bon résultat avec CONVICTION par un geste précis et une voix imposante.
- Avoir une connaissance aussi parfaite que possible des règles du jeu et de leur interprétation. A cette fin, veiller à effectuer une mise à jour régulière de son savoir, afin de maîtriser au mieux son art et de pouvoir toujours l'appliquer dans les meilleures conditions possibles.

C'est être objectif :

- Ne pas « coacher » les sportifs de son club, de son département voire de sa région lorsque l'on officie sur une compétition.

C'est diffuser l'image de la mission confiée :

- Ne pas s'éloigner trop longtemps de sa mission d'affectation.
- Lors de pause, veiller à ne pas dépasser le temps attribué par l'organisation.

ETRE TOLERANT

C'est accepter les commentaires et surtout les discussions.

C'est vouloir un corps arbitral soudé :

- Eviter toute animosité, toute critique vis à vis d'un membre du groupe.

ETRE PEDAGOGUE

C'est informer les sauveteurs :

Expliquer la faute commise par le sauveteur le plus tôt possible après son exécution.

C'est accepter le coach :

- Respecter et maintenir le coach dans son rôle et son attitude.

Le respect indispensable dû à l'arbitre implique le respect de l'arbitre envers les acteurs de la discipline : sauveteurs, organisateurs, responsables associatifs, spectateurs ...

Pré requis	Grade	Spécialité	Prérogatives	Examen
Avoir 14 ans et licencié à la FFSS	Officiel C	Eau Plate	❖ Chronométrateur.	Mise en situation sur une journée de compétition
Avoir 14 ans et licencié à la FFSS	Officiel C	Côtier	❖ Marshalling. ❖ Distribution des plaquettes. ❖ Juge d'arrivée par couloir en sprint. ❖ Juge de transition.	Une demi-journée : Règlement sprint+présentation globale des épreuves ➤ Répondre à un QCM de 5 questions. (1 erreur admise) ➤ Une mise en situation pratique lors d'une compétition.
Avoir 16 ans, être officiel C et licencié à la FFSS	Officiel B	Eau Plate	❖ Juge de ligne. ❖ Juge d'arrivée. ❖ Juge de virage. ❖ Starter.	A l'issue de journées de formations : ➤ Répondre à un QCM de 20 questions. (3 erreurs seront admises) ➤ Une mise en situation pratique lors de compétitions sur l'ensemble des épreuves.
Avoir 16 ans, être officiel C et licencié à la FFSS	Officiel B	Côtier	❖ Secrétariat. ❖ Juge d'arrivée. ❖ Juge de bouées. ❖ Starter. ❖ Mise en place des bâtons.	
Avoir 18 ans, être officiel B et licencié à la FFSS	Officiel A	Eau Plate	❖ Responsable de formation. ❖ Juge principale. ❖ Directeur d'épreuve.	A l'issue de journées de formations : ➤ Répondre à un QCM de 20 questions. 10 Questions de l'officiel B 5 Questions sur l'organisation d'une compétition. 5 Questions sur la sécurité lors d'une compétition. (aucune erreur ne sera admise) ➤ Une mise en situation pratique lors d'une compétition Nationale.
Avoir 18 ans, être officiel B et licencié à la FFSS	Officiel A	Côtier		

Tableau validé par réunion du 16 et 17 novembre 2013

Pour toutes questions complémentaires veuillez vous adresser à votre référent de zone « officiel » via : sport@ffss.fr

FORMATION INITIALE C EAU PLATE

Formation	Qui est le formateur	Les situations	Les consignes	Critères de réalisation	Critères de réussites	Validation
<p>FORMATION INITIALE :</p> <p>OFFICIEL C EAU PLATE</p> <p>Pré requis : -Licencié FFSS -14 ans minimum</p>	<p>Le juge principal de la compétition</p>	<p>Poste de Chronométrateur :</p> <p>L'officiel C dispose d'un chronomètre et doit mesurer le temps de parcours du nageur dans la ligne attribuée.</p> <p>Il occupe également le poste de Juge de virage pour sa ligne et son coté de bassin</p>	<p>Qualité requise : impartialité, concentration</p> <p>L'officiel C doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Vérifier le nom du nageur, le n° de ligne et le n° de série par rapport aux informations de la fiche « chrono » -Déclencher le chronomètre au signal de départ du starter et l'arrêter lorsqu'il voit le nageur toucher le mur à l'issue de la distance -Reporter le temps mesuré sur la fiche « chrono », ainsi que le temps mesuré par le(s) autres(s) chronométrateurs de la ligne et indiquer le temps retenu pour le nageur en effectuant une moyenne (si deux chronométrateurs) ou en reportant le temps intermédiaire (si trois chronométrateurs) -Remettre son chronomètre à « zéro » au signal du directeur d'épreuve 	<p>Le formateur met le candidat en situation lors d'une compétition d'une journée au minimum.</p> <p>Le candidat est encadré par un officiel C expérimenté</p> <p>Le responsable de la formation observe le candidat au long de la journée, examine les fiches chronos remplies</p>	<p>Le candidat reste concentré sur sa tâche (ne téléphone pas, ne photographie pas, ne quitte pas son poste...)</p> <p>Les fiches chronos sont correctement remplies</p> <p>Il y a peu d'écart de temps entre les chronométrateurs</p>	<p>A l'issue d'une journée de compétition et si les critères de réussites sont atteints, l'officiel A valide la formation du candidat et transmet le PV de formation à l'officiel référent de sa zone.</p>

FORMATION INITIALE B EAU PLATE

Formation	Qui est le formateur	Les situations	Les consignes	Critères de réalisation	Critères de réussites	Validation
FORMATION INITIALE : OFFICIEL B EAU PLATE Pré requis : -Licencié FFSS -16 ans -officiel C	Le juge principal de la compétition pour la mise en situation pratique Le référent de zone pour le stage théorique et la validation de la théorie et la pratique	Tous les postes occupés par un officiel B nécessitent la maîtrise de la section 4 du règlement sportif en vigueur. -Starter -Juge de ligne / Juge de virage -Juge d'arrivée	-Bonne connaissance du règlement des épreuves d'eau plate (section 4) -Donner le départ de la course par un signal sonore après autorisation du directeur d'épreuve -Observer le départ pour identifier tout cas de faux départ -Assurer le respect du règlement de chaque épreuve Se positionner environ 5 m avant la ligne d'arrivée pour avoir une vue nette de l'arrivée. Noter l'ordre d'arrivée des nageurs	-Formation théorique de 3 heures minimum en région par le référent de zone qui programme un examen théorique de 20 questions sous forme de QCM. <u>La réussite à l'examen théorique conditionne l'accès au stage pratique.</u> L'officiel B stagiaire reçoit alors du référent de zone une fiche de stage qu'il devra présenter à l'issue de chaque mise en situation pratique. -Le juge principal de la compétition affecte à l'officiel B stagiaire un poste de B et prévoit de le faire encadrer par un officiel A présent. A l'issue de la compétition, il remplit le carnet de stage indiquant la nature du poste et formule des observations . -Mise en situation au moins ½ journée de compétition, en étant encadré par un starter expérimenté -Mise en situation sur plusieurs journées de compétition, encadré par un juge de ligne expérimenté : le candidat doit avoir « jugé » au moins une fois chacune des épreuves d'eau plate (6 individuelles et 4 par équipe) -Mise en situation sur ½ journée de compétition	Examen théorique : 3 fautes maximum sont admises. Stage pratique : -Avoir occupé au moins une fois le poste de juge de ligne pour chacune des épreuves d'eau plate (6 individuelles et 4 par équipe) -Avoir occupé au moins 0.5 jours les postes de starter et de juge d'arrivée. -Etre capable d'identifier une faute -Etre capable de repérer toute anomalie dans le positionnement du matériel	Le juge référent de la zone valide la réussite à l'examen théorique. Le juge référent de la zone valide la réussite au stage pratique en examinant la fiche de stage pour vérifier la réalisation des critères de réussite. -observant directement le comportement du stagiaire au cours d'une compétition.

FORMATION INITIALE A EAU PLATE

Formation	Qui est le formateur	Les situations	Les consignes	Critères de réalisation	Critères de réussites	Validation
<p>FORMATION INITIALE :</p> <p>OFFICIEL A EAU PLATE</p> <p>Pré requis :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Licencié FFSS -18 ans -officiel B ayant officié au cours de deux compétitions nationales <p>L'inscription à l'examen d'officiel A est effectué par l'officiel référent de la zone du candidat</p>	<p>Les juges référents de la commission sportive nationale chargés de la formation</p> <p>Les officiels B envisageant de se présenter à l'examen de A peuvent occuper, en région, pour se préparer au stage pratique national, le poste de directeur d'épreuve sous le contrôle d'un directeur d'épreuve expérimenté.</p>	<p>Tous les postes occupés par un officiel A nécessitent la maîtrise du règlement sportif en vigueur.</p> <p>Directeur d'épreuve</p> <p>Assistant JP</p> <p>JP</p>	<p>-Bonne connaissance de l'intégralité du règlement sportif en vigueur (à l'exception des sections spécifiquement consacrées aux épreuves de côtier ou du SERC)</p> <p>-Donner l'autorisation de démarrer une course en s'étant assuré au préalable de la conformité du parcours (délimitation des zones...), du matériel et du positionnement correct des nageurs et officiels.</p> <p>-Assiste le JP sur un coté du bassin.</p> <p>-Affecte un rôle aux juges pour chaque épreuve. Est informé des cas de disqualifications et en informe le compétiteur.</p> <p>-Fait le lien entre les juges et le Juge principal</p> <p>-A le contrôle sur tous les officiels.</p> <p>-Juge les réclamations</p>	<p>-Les candidats étudient le règlement sportif en vigueur. Ils ont l'occasion, lors de compétitions en région ou de réunions spécifiques d'échanger avec le référent de zone pour tout ce qui concerne le règlement sportif.</p> <p>Un examen théorique de 20 questions sous forme de QCM est organisé sur chaque compétition nationale.</p> <p><u>La réussite à l'examen théorique conditionne l'accès au stage pratique.</u></p> <p>L'officiel A stagiaire est mis en situation lors d'une ou plusieurs compétitions nationales.</p> <p>-L'officiel A stagiaire occupe au moins une journée, le poste de directeur d'épreuve, sous le contrôle d'un directeur d'épreuve expérimenté.</p> <p>-L'officiel A stagiaire est associé à un assistant du JP sur les autres journées de compétition et assiste à toutes les décisions relevant de la compétence de l'assistant du juge principal.</p>	<p>Examen théorique : Aucune faute n'est admise.</p> <p>Stage pratique :</p> <p>-Avoir occupé le poste de directeur d'épreuve sur une journée d'une compétition nationale et avoir maîtrisé ce rôle en</p> <ul style="list-style-type: none"> - ayant contrôlé la situation (veiller à la conformité des parcours, des matériels, positionnement des officiels.. etc) - ayant maintenu un rythme soutenu de la compétition 	<p>Les officiels A référents de la commission sportive chargés de la formation valide la réussite à l'issue de la réussite aux examens théoriques et pratiques.</p>

FORMATION CONTINUE A et B EAU PLATE

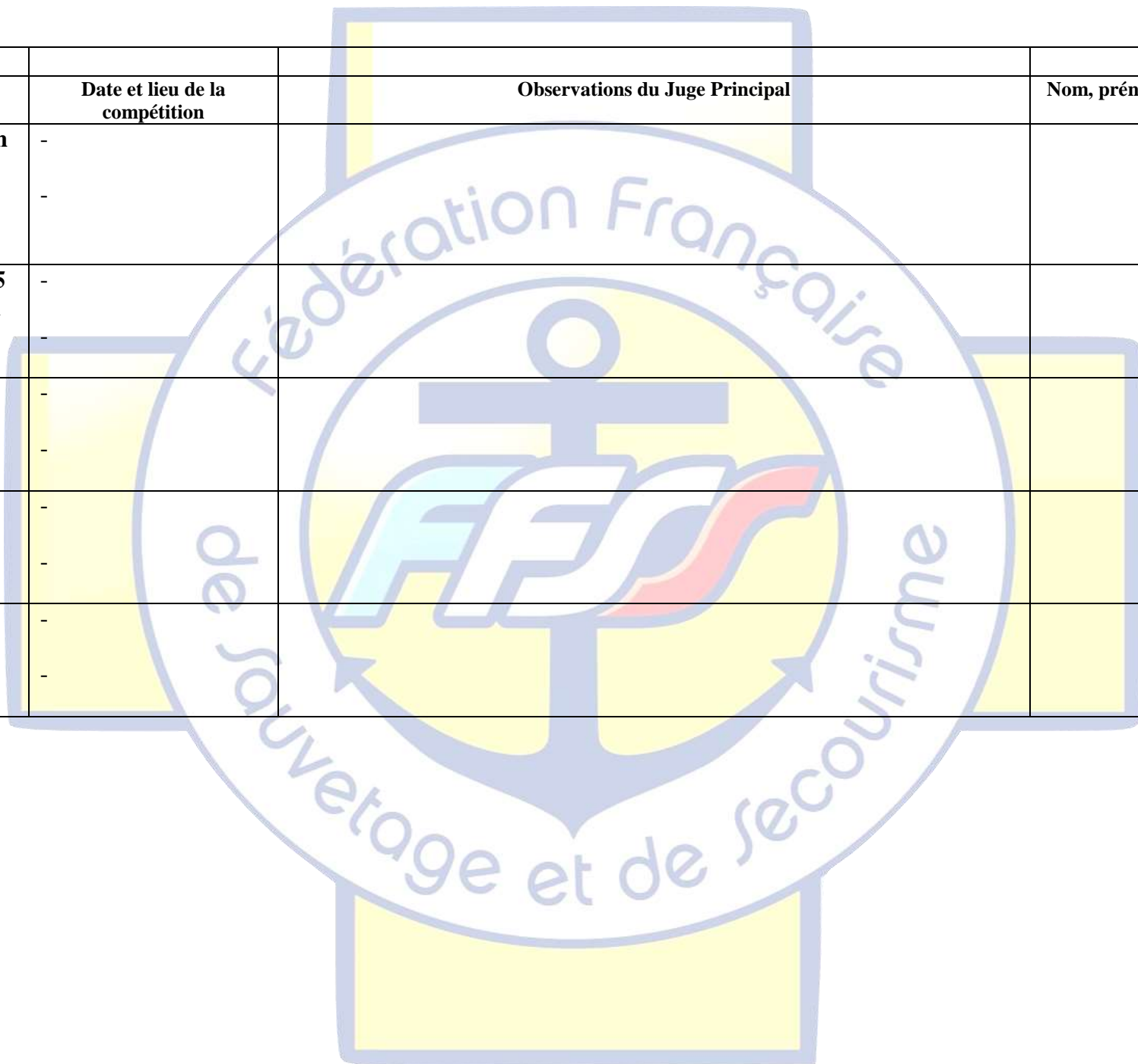
Formation	Qui est le formateur	La fréquence	Les consignes	Critères de réalisation	Critères de réussites	Validation
FORMATION CONTINUE : OFFICIELS A et B EAU PLATE	L'officiel désigné par la commission sportive nationale	Annuelle	Maintien des acquis : -connaissance du règlement en vigueur -participation à des compétitions	-Participation à une formation théorique interactive de 4 heures mise en place par le référent de zone : Chaque participant ou groupe de participant tire au sort une épreuve (sur les 10 épreuves d'eau plate) et l'expose aux autres (sans recours aux documents).Le référent de zone et les autres participants complètent si besoin -participation minimale à une compétition d'une journée par an	-Avoir participé à la formation théorique -Avoir participé à une compétition	Le référent de zone valide la formation continue des officiels A et B et fait inscrire cette validation sur le registre national. A défaut d'avoir accompli sa formation continue, un officiel A ou B ne pourra prétendre occuper, à quelque compétition que ce soit, un poste d'officiel A ou B et sera affecté sur un poste d'officiel C.

FICHE DE STAGE PRATIQUE D'OFFICIEL B EAU PLATE STAGIAIRE

Nom _____ **Prénom** _____ **N° de licence :** _____ **Club** _____
Date de réussite à l'examen théorique : _____ **Nom, prénom et signature du référent de zone :** _____

Poste occupé	Date et lieu de la compétition	Observations du Juge Principal	Nom, prénom signature et n° téléphone du JP
Starter	- -		
Juge d'arrivée	- -		
Juge de Ligne 50 m mannequin	- -		
Juge de Ligne 100 m mannequin palmes	- -		
Juge de Ligne 100 m combiné	- -		
Juge de Ligne 200 m SLS	- -		
Juge de Ligne 100 m Bouée tube	- -		

Poste occupé	Date et lieu de la compétition	Observations du Juge Principal	Nom, prénom et signature du JP
Juge de Ligne 200 m Obstacles	- -		
Juge de Ligne 4 x 25 m relais mannequin	- -		
Juge de Ligne 4x50 m Obstacles	- -		
Juge de Ligne Lancer de corde	- -		
Juge de Ligne Lancer de corde	- -		



FORMATION INITIALE C COTIER

Formation	Qui est le formateur	Les situations	Les consignes	Critères de réalisation	Critères de réussites	Validation
<p>FORMATION INITIALE : OFFICIEL C COTIER</p> <p>Pré requis : -Licencié FFSS -14 ans minimum</p>	<p>Le juge principal de la compétition pour la mise en situation pratique</p> <p>Le référent de zone pour le stage théorique et la validation de la théorie et la pratique</p>	<p>Postes occupés : de Chronométrateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Marshall -Juge de transition -Distributeur des plaquettes. -Juge d'arrivée pour une place au sprint. <p>L'officiel C dispose d'un chronomètre et doit mesurer le temps de parcours du nageur dans la ligne attribuée.</p> <p>Il occupe également le poste de Juge de virage pour sa ligne et son coté de bassin</p>	<p>Qualité requise : impartialité, concentration</p> <p>Connaissance du règlement : -sur les transitions</p> <p>-sur la distribution des plaquettes : la plaquette correspondant à l'ordre d'arrivée d'une épreuve doit être distribuée au compétiteur concerné en fonction de l'annonce faite par le juge d'arrivée</p> <p>-participer à l'organisation spatiale des compétiteurs après le franchissement de la ligne d'arrivée pour éviter les encombrements de la zone d'arrivée</p> <p>-occuper la fonction de juge d'arrivée au sprint : le candidat doit avoir compris qu'un juge d'arrivée de l'épreuve du sprint contrôle une place à l'arrivée et pas un numéro de couloir. Exemple : Le juge d'arrivée de la 3eme place de l'épreuve du sprint est chargé de repérer qui est le compétiteur qui franchit la ligne d'arrivée en 3eme position. Il va alors se placer dans le couloir du compétiteur arrivé en troisième position. Il est face au compétiteur, a les mains derrière le dos, tenant la plaquette avec le numéro 3 tournée vers le juge de l'épreuve situé dans son dos. Sur ordre du juge d'épreuve, il remettra la plaquette avec l'ordre d'arrivée 3 au compétiteur.</p>	<p>Formation théorique de 1 heure avec présentation des différentes épreuves et règlement de l'épreuve du sprint</p> <p>Le formateur met le candidat en situation au cours d'une compétition d'une journée au minimum, sur les postes de</p> <ul style="list-style-type: none"> -marshall -juge de transition -distributeur des plaquettes -juge d'arrivée sur un couloir au sprint. <p>Le responsable de la formation observe le candidat au long de la journée.</p>	<p>Examen théorique : QCM de 5 questions (1 faute admise)</p> <p>Stage pratique : -Avoir occupé au moins une fois les postes de</p> <ul style="list-style-type: none"> -Marshall -Juge de transition -Distributeur des plaquettes. -Juge d'arrivée pour une place au sprint. <p>Le candidat reste concentré sur sa tâche (ne téléphone pas, ne photographie pas, ne quitte pas son poste...)</p>	<p>Le juge référent de la zone valide la réussite à l'examen théorique.</p> <p>Le juge référent de la zone valide la réussite au stage pratique en examinant la fiche de stage pour vérifier la réalisation des critères de réussite. -observant directement le comportement du stagiaire au cours d'une compétition.</p>

FORMATION INITIALE B COTIER

Formation	Qui est le formateur	Les situations	Les consignes	Critères de réalisation	Critères de réussites	Validation
FORMATION INITIALE : OFFICIEL B COTIER Pré requis : -Licencié FFSS -16 ans -officiel C	Le juge principal de la compétition pour la mise en situation pratique Le référent de zone pour le stage théorique et la validation de la théorie et la pratique	Tous les postes occupés par un officiel B nécessitent la maîtrise de la section 5 du règlement sportif en vigueur. -Secrétariat -Starter -Juge de bouées -Juge d'arrivée -Juge	-Bonne connaissance du règlement des épreuves d'eau plate (section 5) -Rigueur, concentration -Donner le départ de la course par un signal sonore après autorisation du directeur d'épreuve -Observer le départ pour identifier tout cas de faux départ -Assurer le respect du règlement sur le parcours en mer des épreuves concernées -Valider le passage correct de la ligne d'arrivée en annonçant l'ordre d'arrivée du compétiteur -Mise en place des bâtons pour l'épreuve des beach flags	-Formation théorique de 2 heures minimum en région par le référent de zone qui programme un examen théorique de 20 questions sous forme de QCM. <u>La réussite à l'examen théorique conditionne l'accès au stage pratique.</u> L'officiel B stagiaire reçoit alors du référent de zone une fiche de stage qu'il devra présenter à l'issue de chaque mise en situation pratique. -Le juge principal de la compétition affecte à l'officiel B stagiaire un poste de B et prévoit de le faire encadrer par un officiel A présent. A l'issue de la compétition, il remplit le carnet de stage indiquant la nature du poste et formule des observations . -Mise en situation sur plusieurs journées de compétition : le candidat doit avoir officié au moins une fois sur les différentes fonctions de sa catégorie.	Examen théorique : 3 fautes maximum sont admises. Stage pratique : -Avoir occupé au moins chaque poste d'officiel B	Le juge référent de la zone valide la réussite à l'examen théorique. Le juge référent de la zone valide la réussite au stage pratique en -examinant la fiche de stage pour vérifier la réalisation des critères de réussite. -observant directement le comportement du stagiaire au cours d'une compétition.

FORMATION INITIALE A COTIER

Formation	Qui est le formateur	Les situations	Les consignes	Critères de réalisation	Critères de réussites	Validation
<p>FORMATION INITIALE :</p> <p>OFFICIEL A COTIER</p> <p>Pré requis : -Licencié FFSS -18 ans -officiel B ayant officié au cours de deux compétitions nationales</p> <p>L'inscription à l'examen d'officiel A est effectué par l'officiel référent de la zone du candidat</p>	<p>Les juges référents de la commission sportive nationale chargés de la formation</p> <p>Les officiels B envisageant de se présenter à l'examen de A peuvent occuper, en région, pour se préparer au stage pratique national, le poste de directeur d'épreuve sous le contrôle d'un directeur d'épreuve expérimenté.</p>	<p>Tous les postes occupés par un officiel A nécessitent la maîtrise du règlement sportif en vigueur.</p> <p>Directeur d'épreuve= juge de site</p> <p>Assistant JP</p> <p>JP</p>	<p>-Bonne connaissance de l'intégralité du règlement sportif en vigueur (à l'exception des sections spécifiquement consacrées aux épreuves d'eau plate ou du SERC)</p> <p>-Donner l'autorisation de démarrer une course en s'étant assuré au préalable de la conformité du parcours (délimitation des zones...), du matériel et du positionnement correct des compétiteurs et officiels.</p> <p>-Assiste le JP sur une zone de compétition -Affecte un rôle aux juges pour chaque épreuve. Est informé des cas de disqualifications et en informe le compétiteur. -Fait le lien entre les juges et le Juge principal</p> <p>-A le contrôle sur tous les officiels. -Juge les réclamations</p>	<p>-Les candidats étudient le règlement sportif en vigueur. Ils ont l'occasion, lors de compétitions en région ou de réunions spécifiques d'échanger avec le référent de zone pour tout ce qui concerne le règlement sportif. Un examen théorique de 20 questions sous forme de QCM est organisé sur chaque compétition nationale.</p> <p><u>La réussite à l'examen théorique conditionne l'accès au stage pratique.</u></p> <p>L'officiel A stagiaire est mis en situation lors d'une ou plusieurs compétitions nationales.</p> <p>-L'officiel A stagiaire occupe au moins une journée, le poste de directeur d'épreuve, sous le contrôle d'un directeur d'épreuve expérimenté.</p> <p>-L'officiel A stagiaire est associé à un assistant du JP sur les autres journées de compétition et assiste à toutes les décisions relevant de la compétence de l'assistant du juge principal.</p>	<p>Examen théorique : Aucune faute n'est admise.</p> <p>Stage pratique :</p> <p>-Avoir occupé le poste de juge de site sur une journée d'une compétition nationale et avoir maîtrisé ce rôle en - ayant contrôlé la situation (veiller à la conformité des parcours, des matériels, positionnement des officiels.. etc) - ayant maintenu un rythme soutenu de la compétition</p>	<p>Les officiels A référents de la commission sportive chargés de la formation valide la réussite à l'issue de la réussite aux examens théoriques et pratiques.</p>

FORMATION CONTINUE A et B COTIER

Formation	Qui est le formateur	La fréquence	Les consignes	Critères de réalisation	Critères de réussites	Validation
FORMATION CONTINUE : OFFICIELSA et B COTIER	L'officiel désigné par la commission sportive nationale	Annuelle	Maintien des acquis : -connaissance du règlement en vigueur -participation à des compétitions	-Participation à une formation théorique interactive de 4 heures mise en place par le référent de zone : Chaque participant ou groupe de participant tire au sort une épreuve de cotier et l'expose aux autres (sans recours aux documents).Le référent de zone et les autres participants complètent si besoin -participation minimale à une compétition d'une journée par an	-Avoir participé à la formation théorique -Avoir participé à une compétition	Le référent de zone valide la formation continue des officiels A et B et fait inscrire cette validation sur le registre national. A défaut d'avoir accompli sa formation continue, un officiel A ou B ne pourra prétendre occuper, à quelque compétition que ce soit, un poste d'officiel A ou B et sera affecté sur un poste d'officiel C.

FICHE DE STAGE PRATIQUE D'OFFICIEL C COTIER STAGIAIRE

Nom _____ **Prénom** _____ **N° de licence :** _____ **Club** _____
Date de réussite à l'examen théorique : _____ **Nom, prénom et signature du référent de zone :** _____

Poste occupé	Date et lieu de la compétition	Observations du Juge Principal	Nom, prénom signature et n° téléphone du JP
-Distribution des plaquettes	-		
-Marshall	-		
Juge d'arrivée au sprint	-		
Juge de transition	-		

